



BUGEYSUD
Cercledequalités

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



PRÉAMBULE

L'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport d'activité a donc pour objet de présenter aux maires et aux conseillers municipaux des communes membres, le bilan des actions menées en 2014 par la Communauté de communes BugeySud.

SOMMAIRE

Mot du président	5
Temps forts 2014	6
Une nouvelle identité	7

Première partie : institution & fonctionnement

Le territoire	11
La vie institutionnelle	14
Les commissions	17
Les moyens	19
▶ Humains	19
▶ Financiers	23
▶ Immobiliers	30

Deuxième partie : les actions engagées ou réalisées

Aménagement & Développement du territoire	35
▶ Aménagement de l'espace & création d'équipement	35
▶ Développement économique	38
▶ Développement touristique et culturel	41
Cadre de vie	48
▶ Voirie d'intérêt communautaire	48
▶ Environnement	49
Services à la population & aux communes membres	51
▶ Aide à la gestion communale	51
▶ Urbanisme	52
▶ Transport à la demande	54
▶ Démographie médicale	55
▶ Accueil des gens du voyage	55
▶ Scolaire	56

Troisième partie : annexes

Les statuts	59
Les rapports d'activité pour la collecte des ordures ménagères (SIVOM)	67
Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'éliminations des déchets ménagers et assimilés (CCBS)	91
Le rapport d'activité du service de Transport À la Demande (TAD)	101
Le rapport d'activité de l'office de tourisme de Belley-Bugey Sud Tourisme	117

MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après le rapport d'activité 2014 de notre Communauté de Communes BUGEYSUD. Ce document répond à plusieurs obligations légales, la loi du 2 février 1995 et la loi du 12 juillet 1999. Le Président doit adresser annuellement à chacun des Maires de nos 41 communes de l'EPCI un rapport retraçant l'activité de BUGEYSUD et rendant ainsi compte de l'utilisation des crédits engagés.

2014 a été une année particulière pour BUGEYSUD née d'une importante fusion de quatre intercommunalités (Belley Bas Bugey - Bugey Arène Furans - Colombier - Terre d'Eaux) et de la commune d'Artemare. Par ailleurs, suite aux élections municipales de mars 2014 notre conseil a été profondément renouvelé, à hauteur de 55%. L'important chantier de la fusion n'est à ce jour pas terminé.

2014 a donc été une année de regroupement des budgets et de poursuite des projets de nos ex-communautés de communes. Mais 2014 devait aussi préparer l'avenir de notre collectivité.

C'est donc un gros travail qui a été réalisé par les commissions, aboutissant à la tenue d'un séminaire en novembre 2014. Ce séminaire a permis de donner une direction, un cap à notre structure pour le mandat à l'horizon 2020 avec un fil conducteur : le développement économique. Dans une période de crise qui dure, les baisses drastiques de dotations nous imposent de fortes contraintes budgétaires et nous avons l'obligation de faire des choix parfois douloureux. Développer l'activité économique, c'est créer de l'emploi, de la richesse qui permet d'améliorer les services et ainsi la vie quotidienne des habitants de BUGEYSUD.

Avant de retrouver la concrétisation des actions projetées dans les prochains rapports, je vous invite donc à découvrir ce rapport 2014.

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Le Président
René VUILLEROD*

TEMPS FORTS 2014

- ▶ **1^{er} janvier 2014** : naissance de la communauté de communes BUGEYSUD. Au préalable, le 17 décembre 2013, le conseil communautaire a été installé en séance publique à Belley, sous la présidence de M. Robert MERIAUDEAU, doyen d'âge,
- ▶ **15 janvier 2014** : approbation à l'unanimité par les représentants élus des 41 communes d'un pacte communautaire établissant les conditions de transfert des compétences et instaurant le régime de la fiscalité professionnelle unique,
- ▶ **21 janvier 2014** : cérémonie des vœux aux entreprises,

RETOUR SUR LA 2^{ème} CÉRÉMONIE DES VŒUX AU MONDE ÉCONOMIQUE : PLUS DE 80 PERSONNES PRÉSENTES



Loin des vœux traditionnels, la Communauté de communes Bugey Sud a choisi d'organiser cette cérémonie conjointement avec les entreprises et les acteurs économiques du bassin afin de conforter une dynamique de réseau essentiel et profitable pour le développement du territoire.

Aussi ce mardi 21 janvier, ce fut environ 80 personnes qui ont répondu présent à l'invitation du service développement économique de la Communauté de communes Bugey Sud qui a renouvelé pour la 2^{ème} année ses vœux au monde économique en choisissant de pousser les portes de l'entreprise PIC BOIS.

Une entreprise qui a dévoilé au public son modèle de développement économique innovant porté par Bruno Chataignon, son Pdg, insufflant un vent d'optimisme et d'exemplarité. Cet avant-gariste de l'éco-conception nous a accueillis au sein de son entreprise, transformée pour l'occasion, en véritable salle de conférence. La soirée a été ponctuée par une visite de l'entreprise et une conférence animée par son Pdg qui a présenté son concept de «gestion d'entreprise partagée».

- ▶ **16 avril 2014** : suite au renouvellement des conseils municipaux, le conseil communautaire est installé, M. René VUILLEROD est élu président,

- ▶ **1^{er} juin 2014** : inauguration de la base d'aviron en présence de nombreuses personnalités,

- ▶ **15 novembre 2014** : séminaire des conseils municipaux : enjeux et orientations stratégiques ont fait l'objet d'une matinée de travail à Brégnier-Cordon,

- ▶ **10 décembre 2014** : conférence-débat : présentation des orientations stratégiques de la communauté de communes en matière économique aux entreprises du territoire.



M. René VUILLEROD



Inauguration du 1^{er}/06/2014

Base d'aviron de Virigin



Conférence-débat du 10/12/2014

UNE NOUVELLE IDENTITÉ

BUGEYSUD, le nom de la communauté de communes, issue de la fusion des communautés de Belley-Bas-Bugey, Bugey-Arène-Furans, Colombier, Terre d'Eaux et extension à la commune d'Artemare, a été choisi en 2013 suite à une consultation des élus et une délibération de chaque commune adhérente.

Le travail de réflexion sur l'identité visuelle, confié au Cabinet Médiéval en 2013 a été complété, en 2014, d'une mission assurée par CBJ création et, a abouti à la création du logo communautaire et de sa signature ainsi que du logo de l'office du tourisme « *Belley-Bugey Sud -Tourisme.* »

► L'identité visuelle



BUGEYSUD
Cercle de qualités

Comprendre l'identité visuelle retenue

« Le cercle graphique du logo répond à la signature Cercle de qualités. Il l'épaule, l'entérine. En cas de naissance de l'identité, il est positif que les mots employés rejaillissent dans le graphisme. Ce cercle permet de pointer et définir le territoire, de lui donner une dimension.

Le logo utilise un cercle ouvert : ouverture aux territoires voisins, ouverture aux cibles. Il englobe tout en restant dynamique et en invitant. Le parti pris est de se détacher volontairement des lexiques galvaudés : terre, territoire, nature, pays... aussi bien dans les couleurs du logo et lettrages que dans les mots qui composent la signature. L'expression porte sur l'association des mots « Cercle de qualités » laquelle seule porte le sens de la signature. Qualités : au pluriel pour retranscrire la multiplicité exprimée lors des ateliers. Les qualités sont autant physiques (paysages, nature...), qu'humaines (accueil, art de vivre, convivialité, dynamisme, service...), d'ailleurs très fortement revendiquées. Le mot « qualités » porte un caractère à la fois ambitieux et humble (la qualité peut ne pas être recherche d'excellence pour autant), et surtout possède un côté indubitable, incontournable. Cercle / qualités : chacun de ces mots peut fonctionner séparément dans la communication à venir, pour permettre des déclinaisons, les enrichir, assurer la pérennité. La signature est porteuse de valeurs de reconnaissance tant pour les habitants que pour les extérieurs. Elle peut satisfaire à l'attente de tous les secteurs. Cette transversalité lui confère bien une vocation institutionnelle. BUGEYSUD, écrit en un seul mot, renforce cette entité et indivisibilité, et lui donne du poids. Ce n'est pas le sud du Bugey réduit à sa géographie, c'est un territoire identitaire en soi et qui s'assume pleinement. »

► La charte graphique

Une charte graphique a été établie au cours de l'année. Afin de garantir cohérence et unité, elle a été pensée et travaillée conjointement pour la communauté de communes et pour l'office du tourisme.

► L'application de la charte aux outils de correspondance



La carte de visite



La carte de correspondance

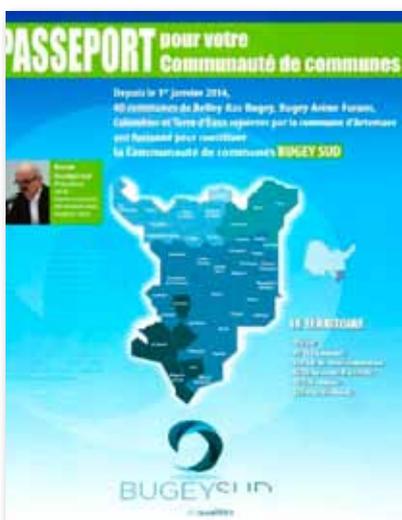
► La création d'outils spécifiques



Un marché a été passé avec l'entreprise B2F pour la construction le **site internet communautaire**

www.ccbugeysud.com

Le nouveau site sera opérationnel en 2015.



En juillet 2014, **Passeport**, le **bulletin d'information communautaire** a été distribué à 13 954 foyers couvrant l'ensemble du territoire communautaire. Véritable carte d'identité de la CCBS, son objectif est de présenter aux habitants le nouvel EPCI, son organisation et ses compétences.



En novembre 2014, un **mémento a été remis à l'ensemble des conseillers municipaux** réunis pour une présentation des enjeux et des orientations stratégique 2014/2020. Ce document est destiné à présenter à l'élu municipal tous les rouages de l'organisation à l'échelle communautaire.

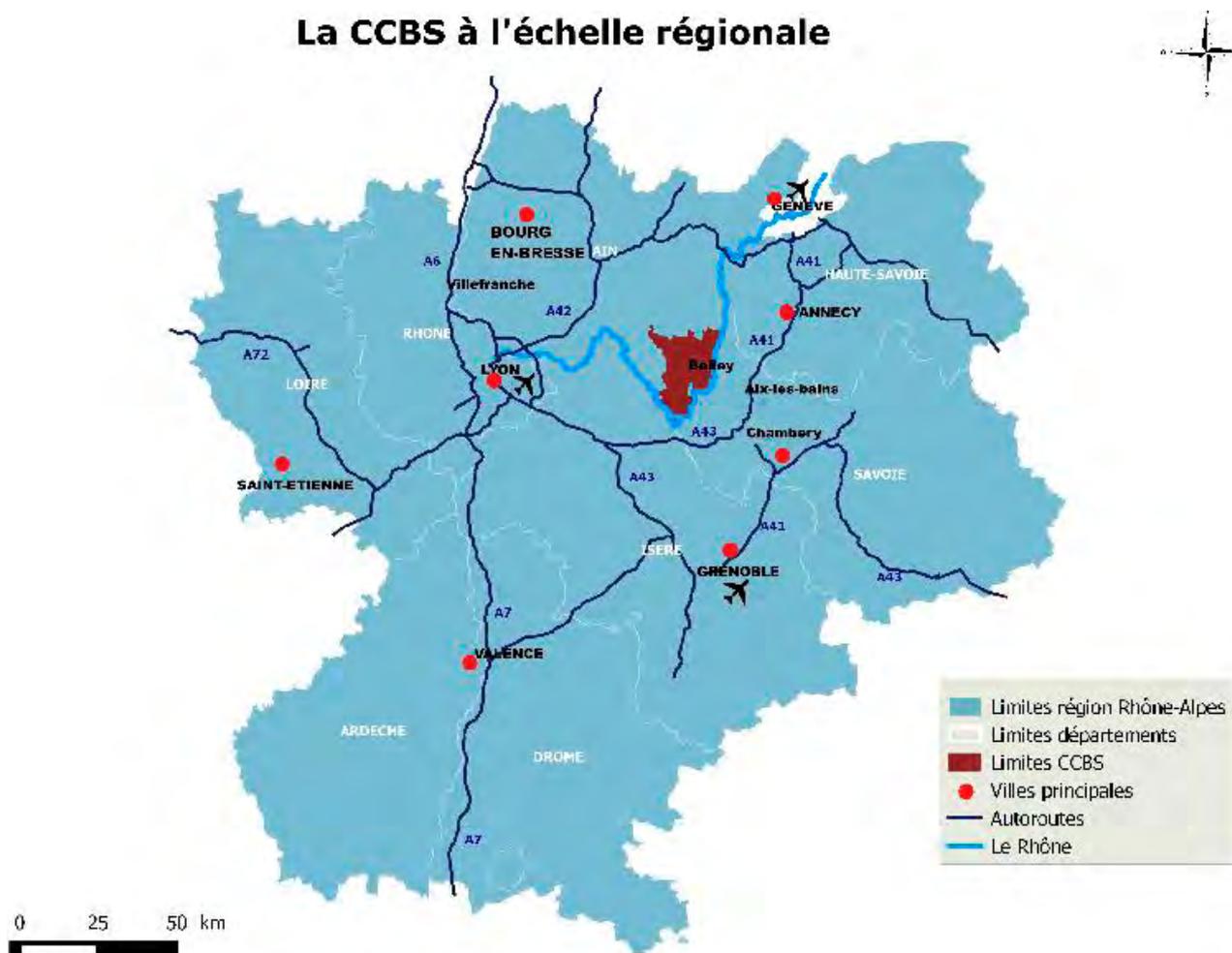
Première partie

Institution & fonctionnement

Quelques chiffres :

- 41 communes soit environ 10% du nombre de communes du département,
- 374 km² soit 6% du territoire départemental,
- 28 142 habitants mais une prévision de + 40% en 2040,
- 75 habitants au km² (100 hab./km² dans l'Ain et 140 hab./km² en Rhône-Alpes).

La CCBS à l'échelle régionale

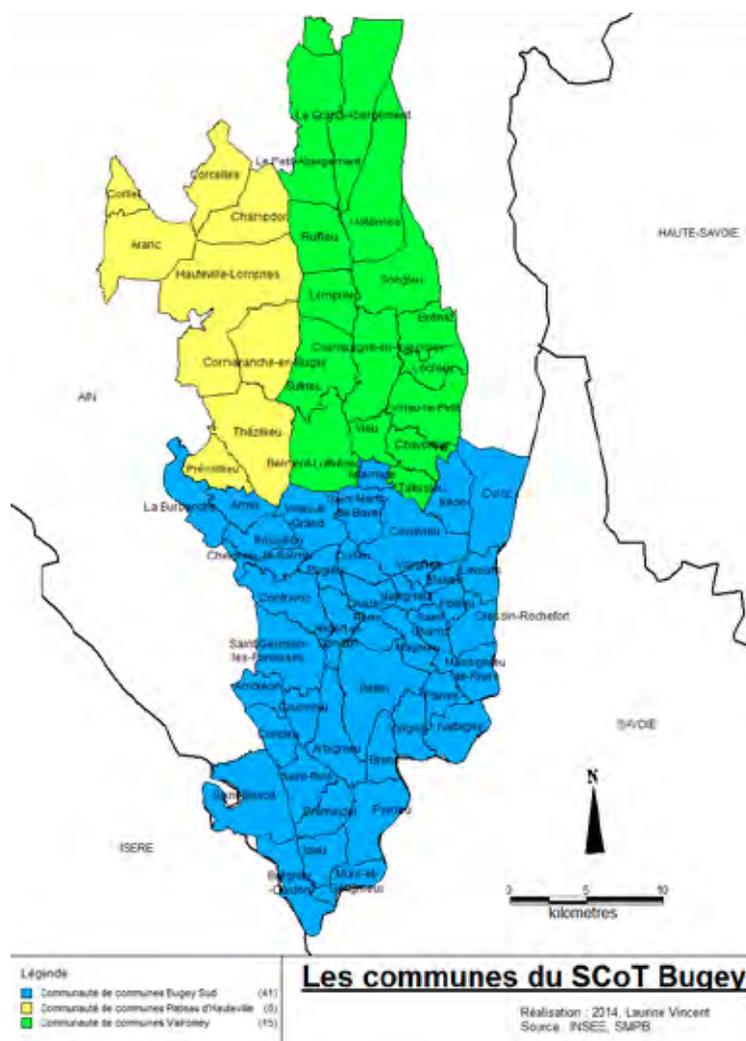


La CCBS par rapport aux autres intercommunalités de l'Ain :

- 6^e intercommunalité de l'Ain sur 29 en termes de population,
- 1^{ère} intercommunalité de l'Ain au regard du nombre de communes adhérentes,
- 4^e intercommunalité de l'Ain en termes de superficie mais la 17^e pour ce qui est de la densité.

La CCBS et le Schéma de COhérence Territoriale :

- la CCBS adhère au Syndicat Mixte SCOT BUGEY, structure chargée de la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du Pays du Bugey (deux communautés de communes ne sont pas concernées : la CC Rhône Chartreuse de Portes et la CC de la Vallée de l'Albarine qui font déjà partie du SCOT Bugey Cotière Plaine de l'Ain),
- le périmètre est donc composé de trois communautés de communes représentant 64 communes et 38 485 habitants,
- la CCBS est représentée au Syndicat Mixte SCOT BUGEY par 19 délégués au sein d'une assemblée composée de 31 membres.



Caractéristiques principales du territoire :

- ▶ territoire rural situé au pied du dernier sommet du Jura (le Grand Colombier – 1 534 m) et bordé à l'est par le fleuve Rhône sur 35 km environ,
- ▶ une ville-centre, Belley : Sous-Préfecture de l'Ain et capitale historique du Bugey qui représente le 1/3 de la population totale,
- ▶ quatre pôles secondaires (dotés de services) qui viennent équilibrer le territoire : Culoz, Artemare, Virieu-le-Grand et Brégnier-Cordon,
- ▶ territoire marqué par son économie industrielle et artisanale à conforter et à développer,
- ▶ territoire marqué également par la qualité de vie offerte aux habitants et aux touristes (rivières, lacs, paysages vallonnés offrent de larges espaces de loisirs au sein d'une nature préservée),
- ▶ une vie sociale et économique riche mais marquée par une situation géographique aux portes de l'Isère et de la Savoie et par la proximité de grandes villes (Lyon, Grenoble et Genève à 1 heure) rendant peut-être moins aisée la construction d'une identité communautaire,
- ▶ des équipements communautaires et des projets en nombre important pour répondre aux défis auxquels va devoir répondre ce territoire.

La communauté de communes BUGEYSUD compte 41 communes regroupant 28 142 habitants pour 374,2 km² (*Source INSEE : populations municipales légales applicables au 1^{er} janvier 2014*).

► Les 41 communes composant la communauté de communes

Communes	Population
Ambléon	112
Andert-et-Condon	339
Arbignieu	484
Armix	20
Artemare	1 140
Belley	8 761
Béon	401
Brégnier-Cordon	862
Brens	1 164
Ceyzérieu	954
Chazey-Bons	775
Cheignieu-la-Balme	159
Colomieu	112
Contrevoz	538
Conzieu	144
Cressin-Rochefort	376
Culoz	2 924
Cuzieu	410
Flaxieu	66
Izieu	201
La Burbanche	74

Communes	Population
Lavours	151
Magnieu	434
Marignieu	148
Massignieu-de-Rives	625
Murs-et-Gélignieux	245
Nattages	574
Parves	363
Peyrieu	834
Polliu	155
Prémeyzel	224
Pugieu	175
Rossillon	150
St-Benoît	792
St-Bois	127
St-Champ	144
St-Germain-les-Paroisses	397
St-Martin-de-Bavel	436
Virieu-le-Grand	1 174
Virignin	882
Vongnes	76



Représentation des communes

Les communes sont représentées au sein de l'assemblée communautaire par des « *délégués* » désignés par leur conseil municipal. Leur nombre varie en fonction de la population communale.

La Conseil communautaire, organe délibérant, compte 65 délégués. Ses principales fonctions sont : le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de communes, en particulier l'organisation des décisions.

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Ambléon	Mme BIONDA Annie	M. BERNE Jacques
Andert-Condon	M. DELARUELLE Yves	Mme MARTINAT Francine
Arbignieu	M. BERGER Charles	M. RIERA Michel-Charles
Armix	Mme VUILLOUD Véronique	M. DIQUELOU Guillaume
Artemare	Mme CHARMONT-MUNET Mireille	
	M. DESCHAMPS Roland	
Belley	M JIMENEZ Christian décédé et remplacé par M. MATHIEU Michel	
	Mme DESCHAMPS Marie Hélène	
	M. HEDON Jean-Yves	
	Mme DA COSTA Angélica	
	M. BERTHET Jean-Michel	
	Mme TREILLÉ Odile	
	M. LAHUERTA Dimitri	
	Mme SILLAUME Dominique	
	M. GUERIN Cyrille	
	Mme THEVENOT Nadine	
	M. ROUX Pierre	
	Mme BELLEMAIN Michèle	
	M. BERTHET Pierre	
	Mme DA SILVA Isabel	
	M. FOGNINI Jean-Marc	
	Mme CAMINET Régine	
	M. RODRIGUEZ Philippe	
Mme VICTOR Joëlle		
Béon	Mme ROLLINSON Caroline	Mme MORLOTTI Isabelle
Brégnier-Cordon	M. PERTICOZ Bernard	M. ARANDA Sergios
Brens	Mme LACHIZE Sandrine	
	M. GENS Marcel	
Ceyzérieu	M. REUTER Bernard	Mme KELLER Myriam

Chazey-Bons	M. BONNARD Didier	M. MASLANKIEWICZ André
Cheignieu-la-Balme	M. BUET Marc	M. REVERT Pascal
Colomieu	M. CUEILLE Gérald	Mme HGOBURU Josiane
Contrevoz	M. SAUREL Alain	M. FRANÇOIS Jean-Jacques
Conzieu	M. JANET Guy	M. PEZANT Pascal
Cressin-Rochefort	M. PETIT Thierry	M. NICOLET Martial
Cuzieu	M. RAMON Michel	M. ALBERT Bernard
Culoz	M. ANDRE-MASSE Franck	
	Mme LONGE Anne-Laure	
	M. ABRY Marcel	
	Mme COUTTET Nathalie	
	M. BERARDI Christophe	
Flaxieu	M. BAL Serge	M. GUILLAND Pierre-Yves
Izieu	M. MARTIN-BARBAZ Denis	M. DYCKE Jean-Renaud
La Burbanche	M. MARIÉ Patrick	Mme VANTHOMME Sandrine
Lavours	M. WAELPUT Daniel	M. FROMENT Georges
Magnieu	M. TURELLO René	M. GUITTET Thierry
Marignieu	M. PUTHOD Bernard	M. BARBIER Guy
Massignieu-de-Rives	M. QUINARD Julien	M. VINETTE Didier
Murs-et-Gélignieux	M. CONAND Jean-Paul	M. JACOB Yves
Nattages	Mme COMET Claude	M. ROGET Didier
Parves	M. BIJOT Jean-François	M. CHIGNOLI Michel
Peyrieu	M. GIREL Jean	M. BETTANT Maurice
Pollieu	M. JACQUIER Laurent	M. Gérard BILLET
Premeyzel	M. ROPELE Jean-Pierre	M. GUILLERMIN Sébastien
Pugieu	M. PHILIPPE Alain	M. GROS Fabrice
Rossillon	M. BOUVIER Georges	M. COUILLOUD Jean-Yves
St-Benoit	M. PLANTIN Guy	M. JACOB Pierre-Frédéric
St-Bois	M. VUILLEROD René	M. JACQUET Yves
St-Champ	M. GAMBERINI Paul	M. VELLETT Robert
St-Germain-les-Paroisses	M. CASTIN Régis	M. TETAZ Roger
St-Martin-de-Bavel	M. VINCENT Xavier	M. DONATY Eric
Virieu-le-Grand	M. GERIN Georges	
	Mme MASNADA Liliane	
Virignin	M. BLANC Jean-Paul	Mme WICKE Claudine
Vongnes	Mme GUILLON Pascale	M. GUILLON Jean-Claude

Au cours de l'année 2014, la vie communautaire a été rythmée par 10 conseils communautaires et 166 délibérations ont été prises.

Belley	02 janvier
Belley	15 janvier
Belley	13 février
Belley	19 mars
Belley	16 avril
Culoz	29 avril
Belley	25 juin
Saint-Bois	20 août
Chazey-Bons	30 septembre
Belley	17 décembre

Le bureau organe exécutif est composé du Président et des 8 vice-présidents

Le Président, élu par le conseil communautaire, est le représentant de l'exécutif. Il exécute les décisions du conseil et représente l'institution dans les actes de la vie civile, ordonne les dépenses et les recettes, est responsable de l'administration. Il a reçu délégation du conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines. Il préside le Bureau.

Au cours de l'année 2014, dans le cadre de la délégation accordée au Président VUILLEROD, 65 marchés publics ont été conclus.

Le Bureau de la Communauté de communes, organe exécutif, est composé du Président, des 8 Vice-présidents. Il gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du conseil communautaire. Il a également reçu délégation de ce dernier pour statuer dans des domaines précis. Les 8 Vice-présidents (désignés parmi les délégués communautaires) ont été chargés de gérer des domaines de compétences spécifiques. Pour ce faire, ils disposent chacun d'une délégation de signature. Cette délégation est générale pour le premier Vice-président et réservée au domaine de compétence dont ils ont la charge pour les 7 autres.

Président	René VUILLEROD	
1 ^{er} V-Président	Pierre ROUX	Délégation générale
2 ^{ème} V-Président	Mireille CHARMONT-MUNET	Finances & Ressources Humaines
3 ^{ème} V-Président	Dimitri LAHUERTA	Développement économique
4 ^{ème} V-Président	Georges GERIN	Cadre de vie
5 ^{ème} V-Président	Alain SAUREL	Économie touristique, culture, patrimoine
6 ^{ème} V-Président	Marcel ABRY	Voirie
7 ^{ème} V-Président	Charles BERGER	Équipements scolaires & sportifs
8 ^{ème} V-Président	Xavier VINCENT	Environnement



Les commissions se réunissent régulièrement pour discuter et débattre, en amont, des dossiers et projets avant leur présentation en Bureau et leur vote en conseil communautaire.

Finances, ressources humaines / Mireille CHARMONT-MUNET Présidente		
ANDRE-MASSE Franck	DELARUELLE Yves	MATHIEU Michel
BERTHET Pierre	HEDON Jean-Yves	RODRIGUEZ Philippe
BIONDA Annie	JANET Guy	SAUREL Alain
BLANC Jean-Paul	LACHIZE Sandrine	SILLAUME Dominique
BONNARD Didier	MASNADA Liliane	TURELLO René

Développement économique / Dimitri LAHUERTA Président		
BIJOT Jean-François	FOGNINI Jean-Marc	PLANTIN Guy
BONNARD Didier	GAMBERINI Paul	QUINARD Julien
CASTIN Régis	GENS Marcel	RAMON Michel
COMET Claude	GUERIN Cyrille	SAUREL Alain
DA COSTA Angélica	HEDON Jean-Yves	WICKE Claudine
DELARUELLE Yves	JACQUIER Laurent	
DESCHAMPS Roland	PETIT Thierry	

Cadre de vie / Georges GERIN Président		
CAMINET Régine	ROLLINSON Caroline	THEVENOT Nadine
GERIN Georges	SILLAUME Dominique	TREILLÉ Odile
PUTHOD Bernard		

Economie touristique culture & patrimoine / Alain SAUREL Président		
BELLEMAIN Michelle	COUTTET Nathalie	REUTER Bernard
BERTHET Jean-Michel	DA COSTA Angélica	ROPELE Jean-Pierre
BIJOT Jean-François	GAMBERINI Paul	SAUREL Alain
BOUVIER Georges	JACQUIER Laurent	THEVENOT Nadine
CAMINET Régine	PERTICOZ Bernard	WICKE Claudine
CASTIN Régis	PHILIPPE Alain	
COMET Claude	QUINARD Julien	

Voirie / Marcel ABRY Président		
BIONDA Annie	CUEILLE Gérald	PETIT Thierry
BLANC Jean-Paul	DA SILVA Isabel	PHILIPPE Alain
BOUVIER Georges	DESCHAMPS Roland	PLANTIN Guy
BUET Marc	GENS Marcel	REUTER Bernard
CHAHINE Raynald	GIREL Jean	RODRIGUEZ Philippe
CHIGNOLI Michel	GUERIN Cyrille	ROPELE Jean-Pierre
COMET Claude	GUILLON Pascale	TURELLO René
CONAND Jean-Paul	JANET Guy	

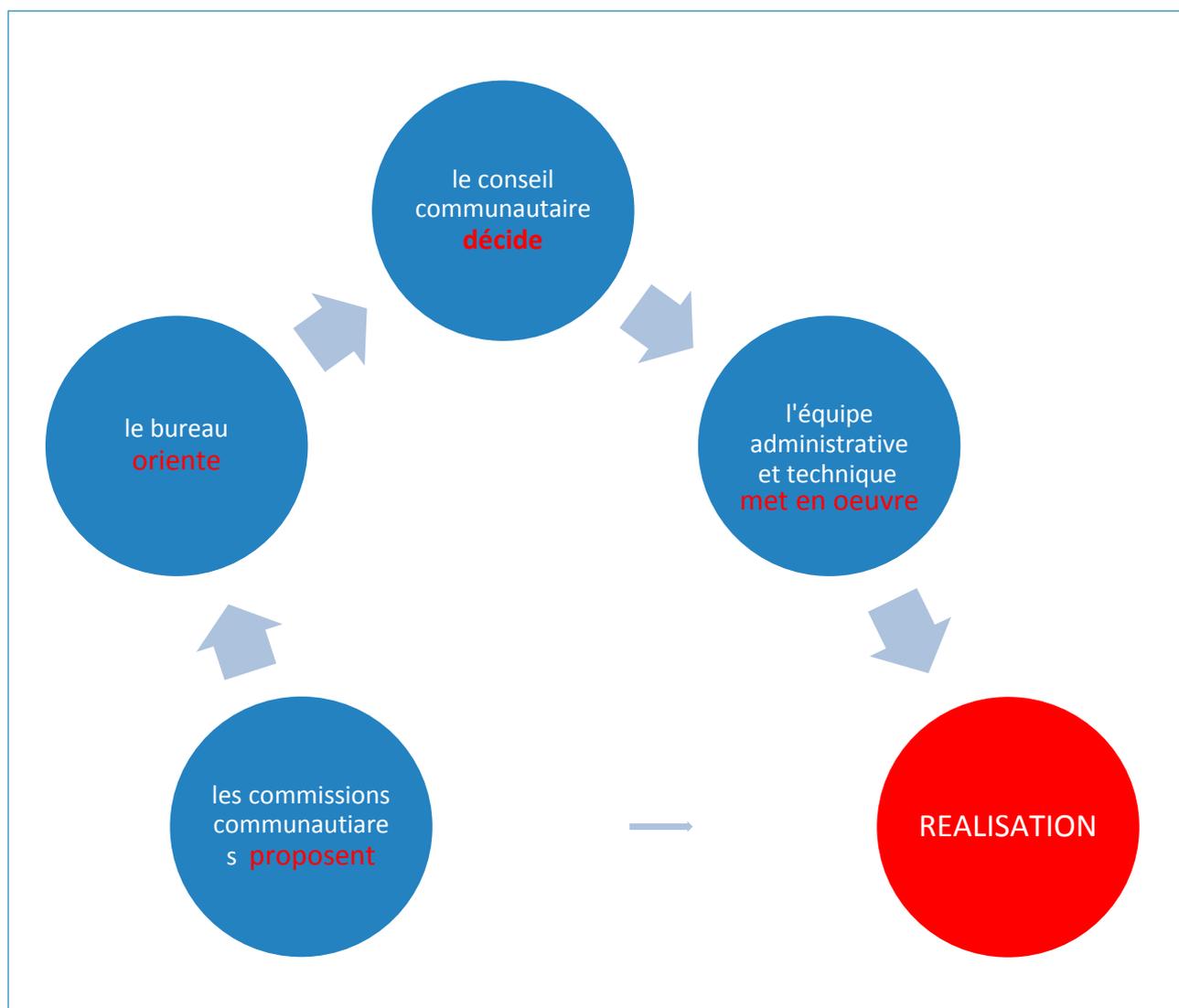
Equipements scolaires et sportifs / Charles BERGER Président		
BERTHET Jean-Michel	FOGNINI Jean-Marc	PERTICOZ Bernard
BERTHET Pierre	GUERIN Cyrille	ROLLINSON Caroline
CHARMONT-MUNET Mireille	LACHIZE Sandrine	VICTOR Joëlle
DESCHAMPS Marie-Hélène	LONGE Anne Laure	

Environnement / Xavier VINCENT Président		
BAL Serge	COUTTET Nathalie	MASNADA Liliane
BERGER Charles	CUEILLE Gérald	PUTHOD Bernard
BOUVIER Georges	GIREL Jean	RAMON Michel
BUET Marc	GUILLON Pascale	VICTOR Joëlle
CONAND Jean-Paul		

► Réunions des commissions thématiques

Finances R-H	11-03	17-06	23-09	7-11	11-12				
Développement économique	23-06	21-10	07-11	11-12					
Cadre de vie	01-07	10-12							
Economie touristique	22-01	3-03	03/07	16-09	25-09 (culture)	02-10 (rando)	22-10 (culture)	4/11	9/12
voirie	03-02	11-06	25-09						
Environnement	08-07	22-10							

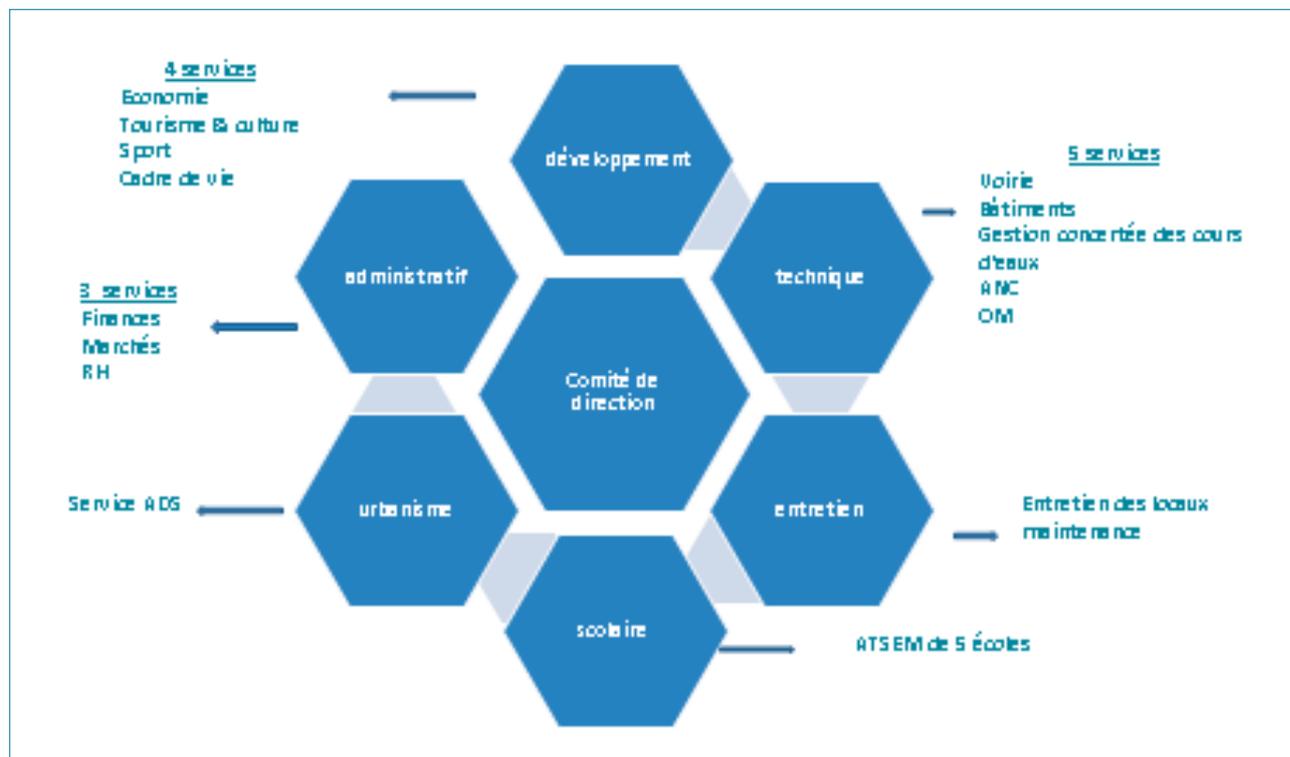
Le circuit d'un projet : de la proposition à sa réalisation



► Les moyens humains : les services communautaires

La communauté de communes compte au 31 décembre 2014, 35 agents répartis en 7 pôles sous la responsabilité du Directeur Général des Services, Jérôme SIXDENIER.

Le personnel (35 personnes) est organisé en 7 pôles



Le Pôle Direction

- **Le Pôle Direction** : Jérôme SIXDENIER (DGS), Laurent MARTIN (DGA Finances & RH), Claudette DUBIEZ (DGA, communication & organisation fonctionnelle) définit les orientations managériales pour la mise en œuvre des projets choisis par les élus.

Le Pôle Développement

- **Service Économie** : Cendrine GENS, Nathalie CLOT
- **Service Tourisme et Culture** : Estelle CHARRUT, Emilie ROUMAGOUX, Audrey DELBOURG

Le Pôle Administratif

- **Service Finance/comptabilité** : Corinne CLOPIN-AIMARD, Sophie LAPORTE
- **Service Ressources Humaines** : Laurence VERMEERBERGEN
- **Service Marchés Publics** : Emilie GIRAUD

Le Pôle Technique

- **Service Voirie** : Bruno FOUILLANT, Michel PLACE
- **Service Bâtiments** : Alain OJEDA, Michel PLACE
- **Service Gestion des cours d'eaux et des milieux aquatiques** : Catherine VERT

- **Service Déchets ménagers** (pour les communes de Brégnier-Cordon, Colomieu, Izieu, St-Benoît et St-Bois) : Catherine VERT
- **Service transport** (supprimé au 31/12) : Brigitte BERLIOZ
- **Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)** : Marielle BONIER

Le pôle Entretien

- **Service maintenance & entretien** : Jean-Christophe GAUDE, Nathalie GARIN, Nicole JANIN

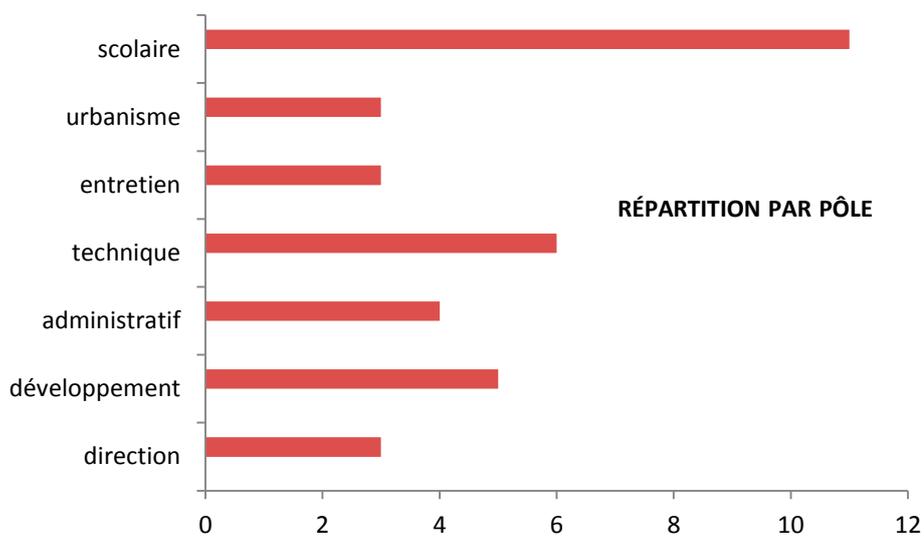
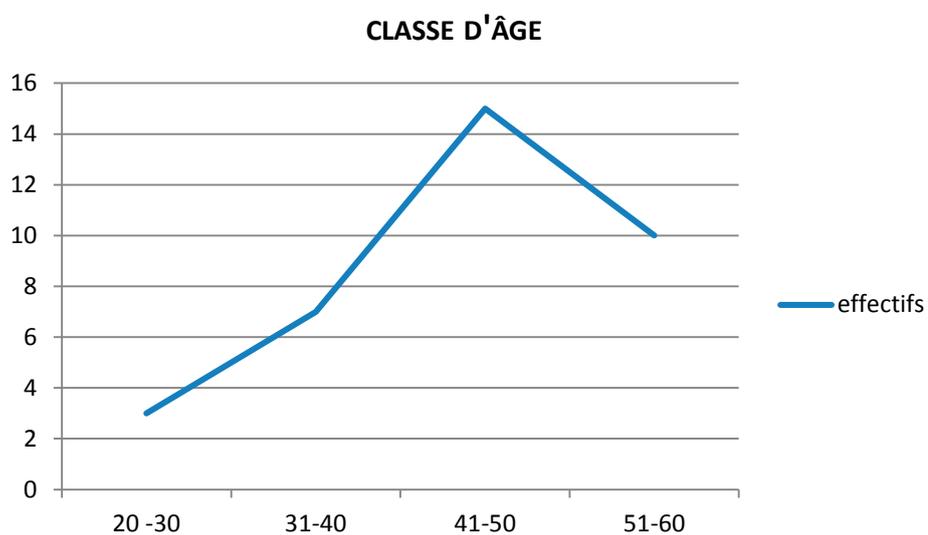
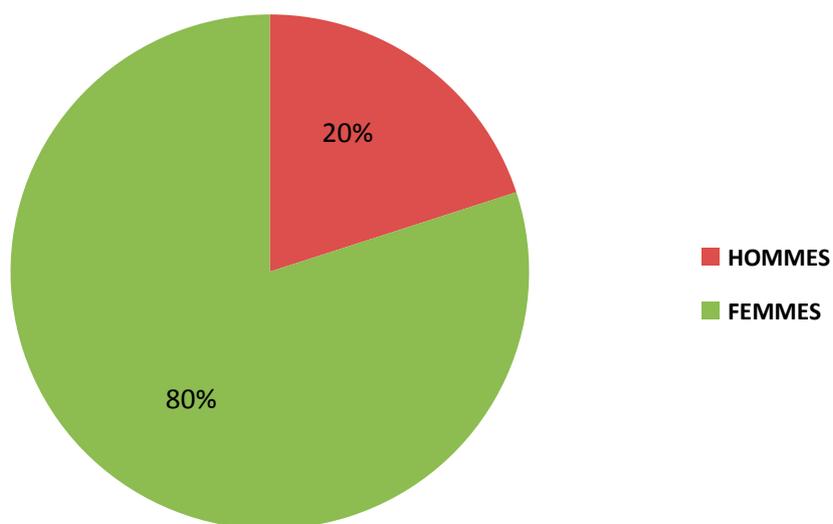
Le Pôle Urbanisme

- **Service Application du Droit des Sols (ADS)** : Joël MARTINOD, Valérie BERNARD FARAH, Angélique ROSSI

Le Pôle Scolaire

- **Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)** : Vanessa BARATA, Patricia BILGER, Isabelle BUFFET, Danielle CALLET, Elisabeth CHARVIN, Michelle DOTTORI, Valérie GRANGER, Carine LAVAL, Jacqueline PREVOST, Nathalie ROCHE, Nathalie BARBIER

► Répartition des effectifs



Par ailleurs, l'EPCI a recours à des saisonniers pour la surveillance de baignade au lac de Virieu-Le-Grand et pour l'accueil au musée Escale Haut-Rhône

► Les faits marquants, la vie des services en 2014

Recrutement	5 (dont 3 saisonniers)
départ	3 (1 retraite, 2 fin de contrat)
Promotion interne	1
Avancement de grade	1
Avancement d'échelon	8
Nombre de jours de formation	59
Accidents de service/trajets/maladies professionnelles	0

► L'organisation fonctionnelle



Il s'agit de structurer l'organisation de la nouvelle communauté de communes en adéquation avec sa taille, ses compétences.

Au cours de l'année 2014, les agents se sont réunis à trois reprises pour travailler l'organisation fonctionnelle de la communauté de communes.

► Le 11 février 2014

L'objectif de cette première rencontre était d'établir et partager un diagnostic sur les méthodes de travail et les outils utilisés par les agents.

► Le 16 juin 2014

Après la mise en place de procédures et d'outils communs, une consultation des agents est organisée sur les nouvelles pratiques (agendas et répertoires partagés, fiches de procédure pour les bons de commandes, les congés...).

► Le 16 octobre 2014

La charte graphique et ses applications sont proposées aux agents. La démarche RH est également présentée

Par ailleurs, une formation a été effectuée par l'équipe dirigeante au sein du Cabinet Petit à Lyon en décembre sur le schéma de mutualisation des services.

Une démarche globale « Ressource Humaine » est lancée.

Pour ce faire une mission d'accompagnement est confiée au cabinet PLATEFORME RH 38150 Saint-Romain-de-Surieu pour un montant de 15 000 € la tranche ferme et 14 125 € la tranche optionnelle.

Ce travail collaboratif agents et élus est programmé sur deux exercices budgétaires et consiste à :

- analyser l'organisation actuelle et élaborer les fiches de postes (rencontres individuelles avec tous les agents + questionnaires),
- élaborer un règlement de formation,
- concevoir le dispositif d'évaluation,
- mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (novembre 2015),
- élaborer le document unique du personnel.

Lancement d'une démarche RH intitulée

« Comprendre, organiser, fédérer et conduire les évolutions liées aux exigences réglementaires et à la professionnalisation des agents de la fonction publique territoriale ».

Les bureaux de la Communauté de communes sont ouverts :
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Coordonnées du siège de la Communauté de communes :

Communauté de communes Belley Bas-Bugey

34, Grande rue - BP 3

01301 BELLEY CEDEX

Téléphone : 04.79.81.41.05 – Télécopie : 04.79.81.41.02

Courriel : accueil@ccbugeysud.com

Site internet : www.ccbugeysud.com

► Les moyens financiers : les finances 2014

Moyens financiers :

Les finances communautaires dans la première année d'existence

En 2014, il a été procédé à l'agrégation des quatre budgets des CC Belley Bas-Bugey, Terre d'eaux, Colombier et Bugey Arène-Furans.

Les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes (16) ont été approuvés à l'unanimité lors de la séance du conseil communautaire du 14 avril 2015.

Le budget principal :

Compte tenu des résultats de l'année précédente 2013, la situation est la suivante :

		Résultat de clôture 2014
INVESTISSEMENT		223 129.63
FONCTIONNEMENT		4 083 840.70
TOTAL GENERAL		4 306 970.33
	Solde des restes à réaliser	- 745 945.88
	2014	
	Report sur 2015 en	3 337 894.82
	fonctionnement	

Fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 12 707 420,73 € et les recettes à 16 791 261,43 €, ce qui représente un excédent de 4 083 840,70 €.

Dépenses réelles de fonctionnement du budget principal en 2014 :

		Réalisé en 2014
Energie, électricité, combustible carburants		117 780
Contrats de prestation de service Ordures ménagères		2 305 932
Dépenses de fonctionnement de voirie (dont remboursement aux communes membres)		1 039 199
Frais d'études et Marché Syndicat du Furans		110 510
Transport à la demande (coût du service)		156 374
Charges de personnel		1 174 387
Charges liées aux élus		140 803
Attributions de compensation aux communes (reversement de fiscalité aux communes en 2014)		5 839 715
Reversement de fiscalité à l'Etat (FPIC)		78 619
Participations dans les organismes publics (SMPB + SCOT + CONTRATS RIVIERES)		284 685
Subventions dans les budgets annexes		217 800
Subventions aux associations + Maison du Marais		439 089
Autres dépenses de gestion courantes		
<i>Honoraires 84 235</i>		
<i>Assurance + maintenances + entretiens 215 580</i>		
<i>Adhésions + publications + SPA + ADCF + Rbt divers 85 966</i>		
<i>Autres dépenses + TF + scolaires+ 205 602</i>		
		591 383
Charges financières (intérêts des emprunts)		167 200
Autres charges exceptionnelles		43 944

**Les attributions de compensation (Reversement de fiscalité)
année partielle en 2014 (d'avril à décembre) :**

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR L'ANNEE 2014 (AVRIL A DECEMBRE 2014)					
	AC 2014		AC 2014		AC 2014
AMBLEON	-6 099,45	CONTREVOZ	1 431,45	PEYRIEU	205 778,62
ANDERT ET CONDON	19 307,38	CONZIEU	-3 920,06	POLLIEU	5 517,39
ARBIGNIEU	20 320,67	CRESSIN- ROCHFORT	129 216,24	PREMEYZEL	2 143,15
ARMIX	-3 770,08	CULOZ	1 186 661,08	PUGIEU	-1 390,43
ARTEMARE	-26 101,75	CUZIEU	-36 750,44	ROSSILLON	-15 533,41
BELLEY	2 552 679,81	FLAXIEU	3 037,58	ST BENOIT	69 554,28
BEON	25 356,63	IZIEU	21 451,27	ST BOIS	7 842,37
BREGNIER- CORDON	311 629,26	LAVOURS	92 294,18	ST CHAMP	8 998,96
BRENS	293 095,04	MAGNIEU	-496 640,48	ST GERMAIN	17 669,42
BURBANCHE	-7 744,94	MARIGNIEU	10 629,48	ST MARTIN DE BAVEL	-18 765,71
CEYZERIEU	-114 645,43	MASSIGNIEU	166 724,86	VIRIEU LE GRAND	-24 553,93
CHAZEY- BONS	212 766,62	MURS ET GELIGNIEUX	138 703,33	VIRIGNIN	246 343,05
CHEIGNIEU	-19 617,51	NATTAGES	77 833,97	VONGNES	12 728,61
COLOMIEU	-3 385,25	PARVES	-685,97		
					-778 173,39
					5 838 283,25
					5 060 109,87

EN **ROUGE AC** NEGATIVES : VERSEMENTS DES COMMUNES A CCBS
EN **NOIR AC** POSITIVES : VERSEMENTS DE CCBS AUX COMMUNES

Subventions et participations versées en 2014 :

Organismes privés subventionnés en 2014		Montant
Domaine économique		
Initiatives Bugey	Participation "créateurs et repreneurs d'entreprises"	19 600
UCAB	Bugey expo	6 100
Domaine santé et social		
ADAPA	aides à domicile aux personnes âgées	28 142
ADMR Bugey Sud	aides à domicile aux personnes âgées	9 888
Ain Domicile Services	aides à domicile aux personnes âgées	4 609
ADIL de l'Ain	agence départementale d'information sur logement	2 800
Mission Locale Jeunes	Insertion professionnelle et sociale des jeunes	19 699
Alcool Ecoute Joie Santé	Aide personnes en difficulté avec l'alcool	200
Au cœur des différences	festival « mettre en scène nos différences »	1 000
Domaines touristique culturel sportif		
Bugey Sud tourisme (OT)	fonctionnement	300 000
Belley Sport Pédestre	Courir en Bugey	800
Moto club Belleysan	Moto-cross	800
Office des sports de Belley	Fête du sport	2 000
Cyclo Bugey Belley	Randonnée des Lacs	1 000
Office des sports de Belley	Avirhône	1 000
Tour du Valromey	organisation course cycliste	3 500
Guitares en vignes	Stage instrumental et festival de musique	4 000
Zig en Bug'	Festival "Art'Bizik"	3 500
Association sportive de Virignin	Concours d'attelage équestre national	500
Association La Cab'annerie	Fête de l'âne en Bugey	500
AFOCG 01	L'Ain de ferme en ferme	1 000
Théâtre de la chrysalide	projet culturel	2 000
Engrangeons la musique	caves en fête	5 000
Bugey Sud Actif	subvention fonctionnement	3 400
Haut-Rhône N'Rollers	Roll'Athlon 100	500
Club d'animation sportive des retraités	rencontre annuelle section tir à l'arc	200

Participation dans des organismes publics en 2014		Montant
EID Entente Interdépartementale Démoustication		17 000
SMPB Syndicat Mixte du Pays du Bugey		197 200
SCOT Schéma de Cohérence Territoriale		56 284
Syndicat du Haut Rhône		8 170
Syndicat du Séran		38 702
Syndicat du Furans		23 186
Ville de Belley (Les Entretiens au Pays de Brillat Savarin)		5 500

Les principales ressources de fonctionnement 2014 du budget principal :

Réalisé en 2014

Atténuation de charges (remboursement charges de personnel)	38 093	
Produits des services (dont mise à disposition du personnel / vente tickets TAD/ entrées du musée Escale)	198 903	
Impôts et taxes (fiscalité TH – TFB – TFNB - CFE - CVAE - TEOM)	13 045 372	(A)
Produits de la taxe de séjour	25 930	(A)
Dotations de l'Etat et subventions diverses perçues	2 601 670	(B)
Revenus des immeubles et divers	64 177	
Résultat excédentaire reporté de 2013	817 117	

(A) IMPOTS ET TAXES

Bases fiscales	2014 effectives
TH	37 590 686
FB	38 250 615
FNB	610 933
CFE	19 070 084

Taux CCBS	2014
TH	3,62%
FB	3,57%
FNB	11,97%
CFE	24,74%

Bases TEOM	2014 effectives
TEOM territoire 1	26 053 937,00
TEOM territoire 2	10 976,00
TEOM ex CCTE	1 643 935,00

Taux TEOM	2014
TEOM territoire 1	8,22%
TEOM territoire 2	5,75%
TEOM ex CCTE	7,65%

Produits fiscaux	2014
TH	1 360 783 €
FB	1 365 547 €
FNB	73 129 €
CFE	4 717 939 €
TOTAL 1	7 517 397 €

Evolution N - N-1

Produits TEOM	2014
TEOM territoire 1	2 141 633,62
TEOM territoire 2	631,12
TEOM ex CCTE	125 761,03
TOTAL 2	2 268 026 €

(A)

Autres produits	2014
CVAE	1 091 711,00
CVA dégrevé	419 929,00
TASCOM	323 004,00
GIR versement	259 044,00
IFER	
Eolien photovoltaïque centrale hydraulique Transformateurs stations radio canalisation gaz	320 493,00
AC négatives des communes	779 604,83
Taxe de séjour	25 930,00
Autres taxes	66 162,98
TOTAL 3 IMPOTS ET TAXES 1+2	13 071 301,83

(B) DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2014
alloc CFE	28 170,00
alloc TH	132 066,00
alloc FB	1 832,00
alloc FNB	
Taxe additionnelle FNB	
DCRTP	154 484,00
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	232 171,00
DOTATION COMPENSATION	1 920 369,00
Subventions et participations ETUDES	39 645,21
Subventions et participations TAD	27 444,99
Subventions et participations INNOVATION	
Subventions et participations OM	16 849,31
Subventions et participations SCOLAIRE	48 638,40
TOTAL 4 DOTATIONS ET PARTICIPATION	2 601 669,91

TOTAL IMPOTS ET DOTATIONS 3+4 15 672 971,74

Investissements :

Les dépenses globales s'élèvent à 5 798 381 € (dont déficit N-1 de 1 935 950 €) et les recettes à 6 021 510 €, ce qui représente un excédent de 223 129 €.

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2014 au budget principal :

	Réalisé en 2014
Subventions d'équipements aux budgets annexes	239 542
Etudes diverses (dont étude aménagement sites touristiques)	6 610
Aménagement cascade de glandieu	23 226
Travaux base multimodale d'aviron	833 157
Travaux de voirie pour les communes	985 266
Boulodrome couvert : équipements divers	5 064
Achats de terrains	8 993
Travaux école primaire de Ceyzérieu	1 106 124
Véloroute ViaRhôna (sanitaire à Groslée + signalisation)	65 354
Matériel informatique / logiciels / matériel et mobilier de bureau	72 510
Remboursement des emprunts (capital)	275 876
Assainissement collectif	220 000
Divers	20 709

2 - Les principales dépenses réalisées en 2014 dans les budgets annexes :

	Dépenses de fonctionnement en 2014	Dépenses d'investissement en 2014
Maison médicale à Virieu-le-Grand	106 062	263 100
Camping site du lac de Virieu-le-Grand	37 983	57 914
Service ADS (Autorisation du droit des sols) (budget entièrement équilibré avec la participation des communes adhérent au service)	123 361	0
Orofusion (bâtiments industriels à Saint-Benoît)	17 237	113 682
SPANC (service public d'assainissement non collectif)	39 488	0
Port de plaisance	19 521	1 440 205
Construction de deux bâtiments industriels Za de l'ousson nord à Magnieu	28 396	1 060 585
ZAC de la Picardière à Virignin	120 587	
ZA Ousson nord à Magnieu	9 339	
Assainissement collectif (clôture fin mars 2014)	7 428	237 524
Maison de la presse (clôture fin mars 2014)	8 252	5 966

La dette au 31 décembre 2014 :

	Année	Année	Organisme	Objet	Capital de départ	Taux	Capital restant dû
	départ	Fin					au 31/12/2014
Budget principal	2005	avr-16	Caisse d'Epargne	Boulodrome	245 000.00 €	4.12%	33 496.11 €
	2010	janv-30	Caisse d'Epargne	Terrain hôpital Belley	800 000.00 €	2.91%	585 474.05 €
	2013	juin-28	Caisse d'Epargne	Base multimodale aviron	450 000.00 €	4.08%	405 000.00 €
	2002	oct-16	Agence de l'eau	Evacuation STEP	48 783.69 €	0.50%	6 717.26 €
	2002	oct-16	Agence de l'eau	Construction STEP	441 035.01 €	0.50%	60 728.41 €
	2004	mai-19	Crédit Agricole	Réhabilitation ferme Neyrieu	150 000.00 €	4.16%	55 112.09 €
	2005	avr-19	Crédit Agricole	Tx enrochement S. FURANS	38 000.00 €	4.21%	14 985.34 €
	2003	juin-23	Crédit Mutuelle	Ecole Ceyzérieu et Culoz	800 000.00 €	3.91%	416 846.38 €
	2006	févr-26	Crédit Agricole	Ecole primaire Culoz	300 000.00 €	3.52%	192 891.75 €
	2003	déc-22	Crédit Agricole	Ecole primaire Culoz	198 497.00 €	4.78%	103 199.56 €
	2013	nov-32	Banque Populaire	extension école primaire Ceyzérieu	1 000 000.00 €	5.05%	938 314.54 €
	2011	mars-31	Caisse d'Epargne	tx groupe scolaire Béon	450 000.00 €	3.22%	386 043.01 €
	2013	déc-32	Banque Populaire	tx école maternelle Culoz	547 288.00 €	4.22%	528 087.71 €
Budgets annexes	2015	déc-34	Crédit Agricole	Port plaisance - phase 2	700 000.00 €	3.21%	700 000.00 €
	2012	janv-27	Crédit Agricole	Maison médicale	103 620.00 €	4.98%	85 970.15 €
	2011	août-26	Crédit Agricole	Maison médicale	325 000.00 €	3.50%	272 681.39 €
	2006	mars-20	Crédit Agricole	Opération économique	600 000.00 €	3.30%	268 834.48 €
	2011	oct-21	Caisse d'Epargne	photovoltaïque	30 000.00 €	2.61%	21 804.29 €
	2014	nov-29	Crédit Agricole	Bâtiment Sabla	128 500.00 €	2.74%	127 342.66 €
	2014	nov-29	Crédit Agricole	Bâtiment Colorplast	285 000.00 €	2.74%	282 433.13 €
TOTAL					7 640 723.70 €		5 485 962.31 €

Répartition par domaines d'activités :

Quelques ratios du budget général

(rappel nombre d'habitants : 28 142)

- ▶ dépenses réelles de fonctionnement /habitant : 437.64 €,
- ▶ produit des impositions directes / habitant : 450.17 €,
- ▶ recettes réelles de fonctionnement / habitant : 550.15 €,
- ▶ dépenses d'équipement brut / habitant : 115.57 €,
- ▶ encours de la dette / habitant : 129.69 €,
- ▶ dépenses de personnel/dépenses réelles fonctionnement : 9 %,
- ▶ capacité de remboursement de la dette si la collectivité n'investit pas : 1 an et quelques mois.

Dématérialisation des flux comptables avec le Trésor Public :

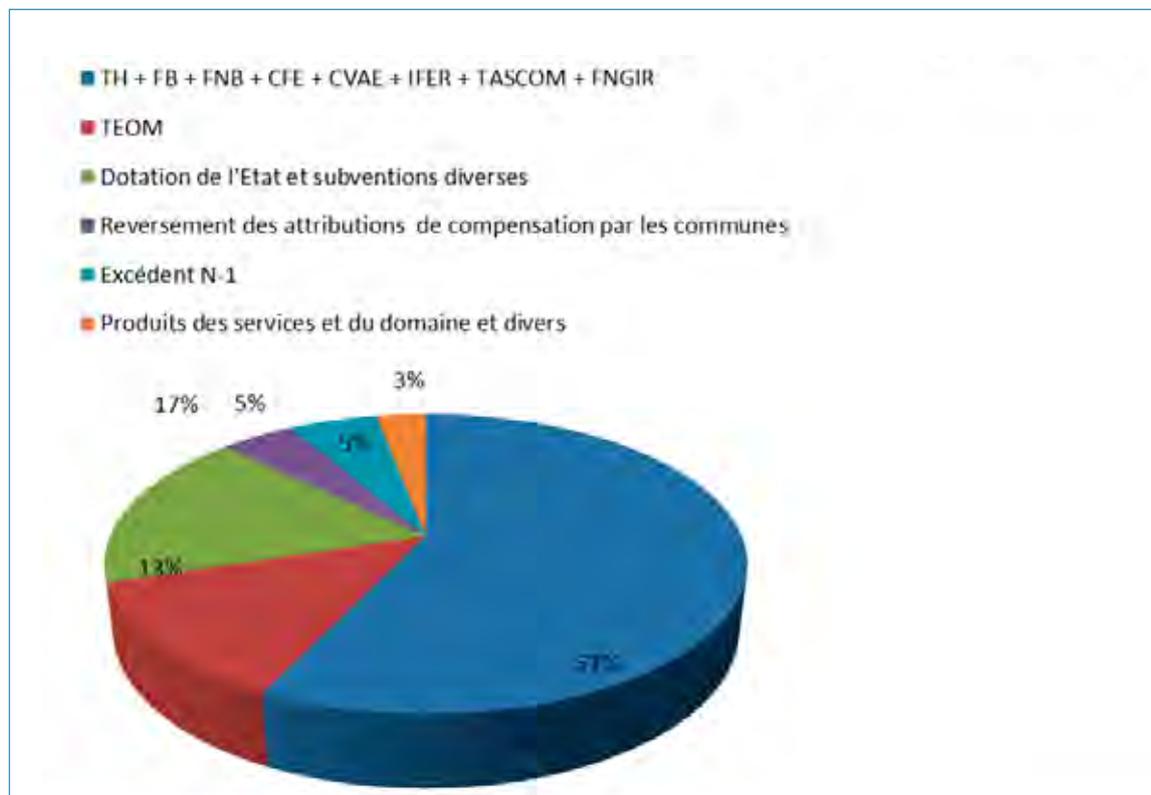
Le processus global de dématérialisation des flux comptables avec le Trésor Public a débuté en 2013 et ce travail a été élargi à toute la comptabilité suite à l'agrégation des comptes des 4 communautés de communes. Ce travail était nécessaire pour être en conformité avec les nouvelles normes de transmission avec le Trésor Public fixées au 1^{er} janvier 2015.

Les éléments financiers concernés sont les flux de bordereaux, de mandats (3 000) et recettes (500), mais également le scan de toutes les pièces justificatives telles que les factures, les marchés publics, les arrêtés de la paie, etc.

Dans un proche avenir, il conviendra de mettre en œuvre la signature électronique des pièces citées ci-dessus.

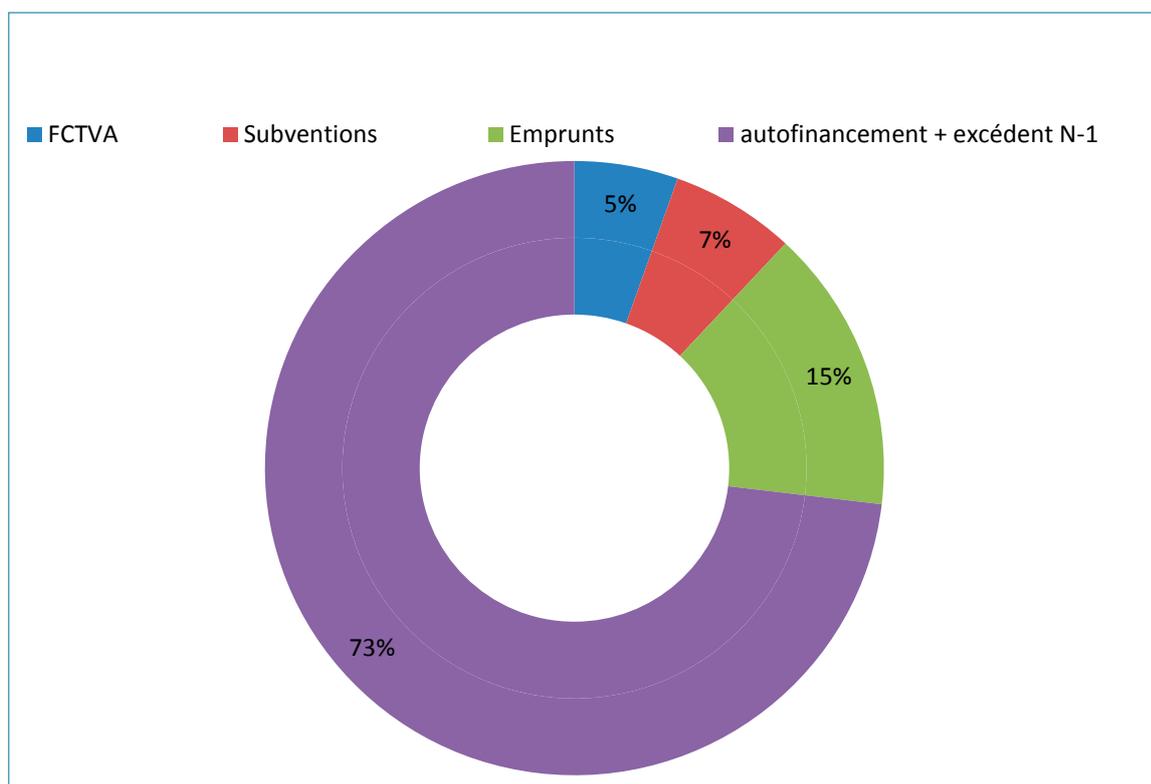
Les recettes de fonctionnement tous budgets confondus en 2014

Les recettes de fonctionnement 17,5 M €
(tous budgets confondus)



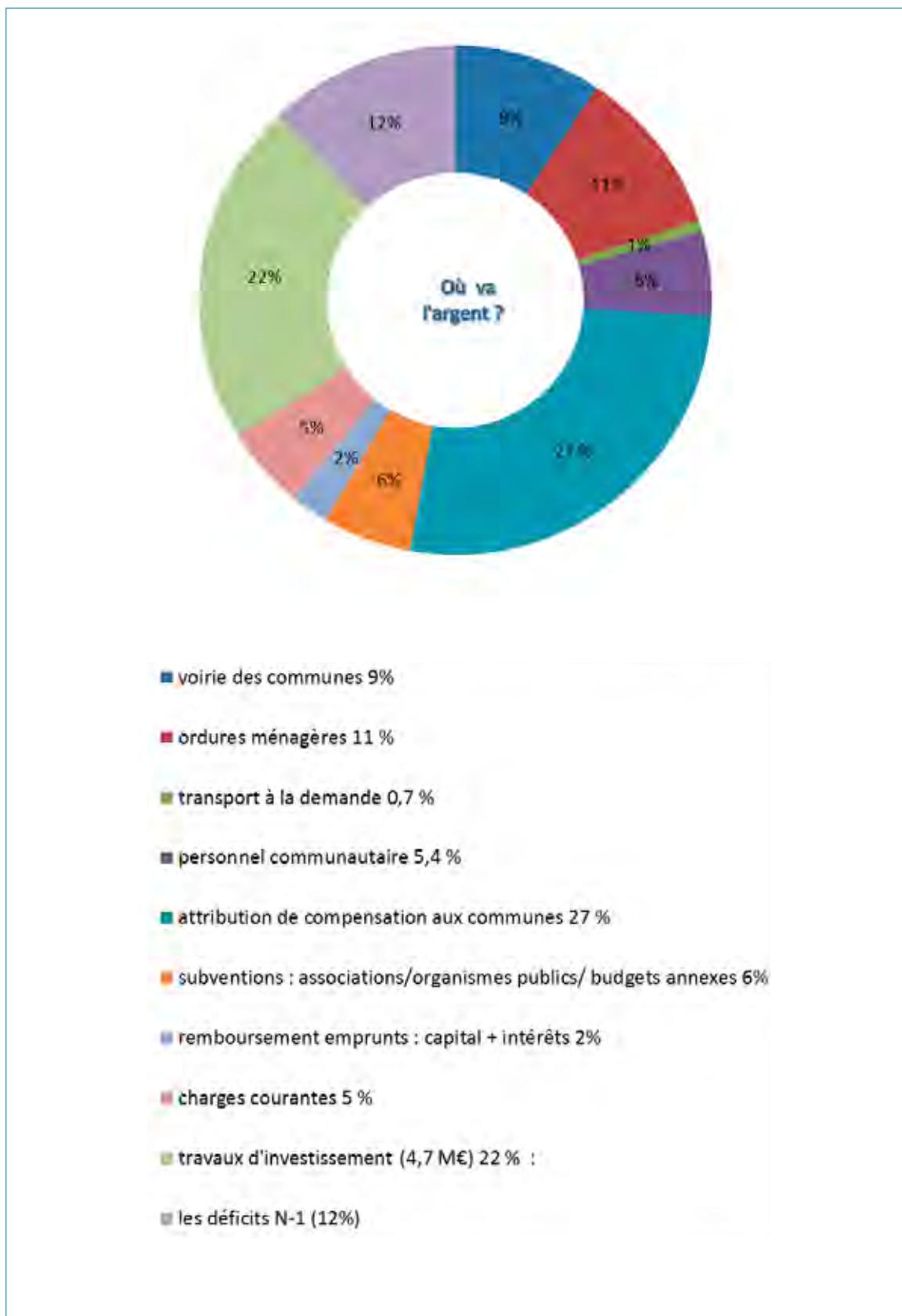
Les recettes d'investissement tous budgets confondus en 2014

Les recettes d'investissement 7,4 M €
(tous budgets confondus)



Les dépenses de fonctionnement et d'investissement tous budgets confondus en 2014

22,7 M € de dépenses de fonctionnement et d'investissement
(tous budgets confondus)



► Les moyens fonciers et immobiliers

Des équipements culturels :

- Maison du Marais de Laours à Ceyzérieu
Gestion confiée à l'EID,
Surface totale 670 m²
- Musée Escale Haut Rhône
de Brégnier-Cordon
Surface totale 700 m²



Des équipements sportifs :

- Boulodrome couvert de Belley
Gestion confiée à l'Union Bouliste du Bas Bugy (UBBB).
Surface totale 2 300 m²



- Base aviron des Écassaz à Virignin
Gestion confiée à l'association Aviron Bugy Haut-Rhône.
Surface totale 900 m²



Des équipements scolaires :

- Culoz : 1 école maternelle et 1 école primaire.
- Béon : 1 école maternelle.
- Ceyzérieu : 1 école maternelle et 1 école primaire.
Surface totale de bâtiments 5 660 m²

► État des lieux du foncier et de l'immobilier

Belley

- 34 Grande Rue (siège) : 300 m²
- ZAC de L'OUSSON : 90 695 m²

Brégnier-Cordon

- Terrain constructible de Brégnier 23 480 m²
- Bâtiment de la Cascade : 1 640 m² + terrains : 5 899 m²
- ZA La Bruyère : 16 500 m²

Béon et Culoz

- Parc d'activités des fours : 100 000 m²

Brens

- ZA Pré du Pont : 14 518 m²

Chazey-Bons

- ZA Penaye (hangar stock enrobé froid) : 85 m²

Contrevoz

- ZA Méfon : 701 m² de voirie

Culoz

- Siège ex CCC : 120 m²

Izieu

- Ferme de Pluvis, terrain et bâtiments : 10 150 m²

Magnieu

- ZAC Ousson Nord : 30 282 m²
- Bâtiment ZAC Ousson Nord (location Sabla Peinture) : 1 887 m²
- Bâtiment ZAC Ousson Nord (location vente COLORPLAST) : 1 814 m²

Saint-Benoît

- Ancien garage ELIO : 956 m²
- ZA Brotteaux : 33 160 m²
- ZA Sur Gallay : 31 900 m²

Virignin

- ZAC La Rivoire : 14 518 m²
- ZAC La Picardière : 66 694 m²
- Site Portuaire : 75 000 m²

Deuxième partie

Les actions réalisées ou engagées

AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

► Aménagement de l'espace & création d'équipement

SCOT Bugey

Au cours de l'année 2014, la Communauté de communes Bugey Sud a participé à la mise en place du Syndicat mixte SCOT Bugey présidé par Mme Charmont-Munet.

La Communauté de communes est représentée par 19 conseillers communautaires au sein d'une assemblée composée de 31 membres.

En octobre 2014, le SM SCOT Bugey a confié la réalisation des études au cabinet E.A.U (Environnement, Aménagement et Urbanisme).

En novembre 2014, un premier forum sur le thème « *Diagnostic et Enjeux 2030* » a eu lieu au Palais Épiscopal à Belley.

Pôle d'échanges multimodal de Culoz

- **Mai 2012** : relance du projet d'aménagement des abords de la gare de Culoz.
- **Octobre 2012** : délibération du Syndicat mixte du Pays du Bugey sur le portage de la maîtrise d'ouvrage des études sur l'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare de Culoz, pour pallier l'absence de portage local, et pour avoir une vision territoriale élargie pour la principale gare du territoire du Bugey.
- **Courant 2013** : travail partenarial sur l'élaboration du cahier des charges des études.
- **Octobre 2013** : choix du prestataire, le cabinet MTI Conseil.
- **Novembre 2013** : lancement de la mission d'études.
- **Novembre 2013 - Janvier 2014** : 1^{ère} étape de la phase 1 - élaboration du diagnostic.
- **Janvier 2014 - Février 2014** : 2^{nde} étape de la phase 1 - élaboration de scénarios d'aménagement.
- **28 février 2014** : comité de pilotage de fin de 1^{ère} phase (présentation de plusieurs scénarios d'aménagement qui tiennent compte des contraintes foncières – foyer SNCF, bâtiments privés - et des besoins en matière de stationnement longue durée, de dépose minute, de circulation piétonne, de modes doux, d'espace dédiés au covoiturage, de transports en commun...).
- **1^{er} avril 2014** : la communauté de communes Bugey Sud devient statutairement compétente pour ce qui est de l'aménagement des abords des gares situées sur son territoire.
- **17 septembre 2014** : comité de pilotage rassemblant tous les partenaires concernés par le projet (Communauté de communes, Mairie de Culoz, Région Rhône-Alpes, Département de l'Ain, SNCF, RFF, Comité de défense des usagers...) pour faire un point sur l'avancement de ce dossier et lancer la phase d'approfondissement dont l'objectif est de choisir un scénario d'aménagement définitif.

Les scénarios présentés apparaissent assez onéreux et demandent à être affinés avant d'entrer dans la phase d'études opérationnelles préalables à la réalisation des travaux qui devraient débuter en 2015 - 2016.

La communauté de communes Bugey Sud affirme son engagement en tant que maître d'ouvrage des travaux.

Le Syndicat mixte du Pays du Bugey poursuit son accompagnement et son travail de coordination des différents acteurs concernés par ce projet fondamental pour l'attractivité du territoire.

Contrat de la ville de Belley

La loi du 21 février 2014 a reformé la politique de la ville dont la finalité consiste à réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leur unité urbaine mais aussi à améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers.

Cette loi a créé des quartiers prioritaires et mis en place, à cet effet, des contrats de ville « *nouvelle génération* » pour la période 2015 - 2020.

Ces contrats de ville ont quatre priorités : les jeunes, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les discriminations et la culture.

La ville de Belley est entrée dans la géographie prioritaire de la politique de la ville pour le quartier « *Clos-Morcel / Brillat-Savarin* ».

C'est ainsi que la Communauté de communes a participé le 4 décembre 2014 en mairie de Belley à une première réunion concernant le lancement de ce projet. Cette rencontre a rassemblé l'ensemble des acteurs concernés : Sous-préfecture, Direction départementale de la cohésion sociale, Éducation nationale, Agence régionale de santé, Région Rhône-Alpes, Département de l'Ain, Gendarmerie nationale, Pôle emploi, Bailleurs sociaux, Associations de quartiers...

L'objectif étant de signer le contrat de ville de Belley à la fin du premier semestre 2015, la Communauté de communes participera à sa construction dans les domaines qui la concernent plus particulièrement (développement économique, santé, transport à la demande...).

Base d'aviron site des Écassaz à VIRIGNIN

Ce projet a été engagé par l'ex-Communauté de communes Belley Bas-Bugey. Les travaux ont débuté en septembre 2013 et se sont achevés en mai 2014.

Le bâtiment a été construit sur le site des Écassaz territoire de la commune de Virignin en rive gauche du canal de dérivation du Rhône, aménagé par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) au début des années 80. Il appartient à la CNR dans le cadre de sa concession d'État et à ce titre, il fait l'objet d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine concédé entre la CNR et la Communauté de communes. Le site s'étend sur un peu plus de 3 hectares dont la moitié environ est occupée par la Base d'Aviron.

Cet équipement d'environ 900 m², est composé de deux modules, un hangar à bateaux pour moitié, puis un local administratif et associatif composé de trois bureaux, salle de vie, salle de préparation physique, quatre vestiaires, des sanitaires et rangements.

Le Plan de financement

DEPENSES		RECETTES		
Objet	Montant € TTC	Objet	Montant €	%
Maîtrise d'œuvre	89 661,25	Etat (CNDS)	120 000,00	9,45
Etudes	14 615,12	Région Rhône-Alpes	121 500,00	9,57
Travaux	1 007 611,53	Département Ain	173 910,00	13,70
CNR (AOTDC)	3 540,00	CNR	120 000,00	9,45
Publications	3 453,59	Emprunt	450 000,00	35,44
Equipements divers	1 668,07	Autofinancement	114 225,56	9,00
Assurance Dommage Ouvrage	9 165,00	FCTVA	170 074,00	13,39
Frais financiers	139 995,00			
TOTAL	1 269 709,56	TOTAL	1 269 709,56	100,0



Le choix a été de limiter l'impact paysager par l'implantation d'un bâtiment en retrait de la berge avec une architecture simple et accueillante, prenant en compte les vues proches de plain-pied comme les vues lointaines et plongeantes. Ainsi, aucune clôture n'est implantée conservant au site son caractère totalement ouvert et naturel.

Cet équipement est géré par convention entre la CCBS et l'ABHR, club Aviron Bugéy Haut-Rhône, affilié à la Fédération Française des Sociétés d'Aviron, créé en 1995 à Lépin-le-Lac, sur les bords du lac d'Aiguebelette.



► Développement économique



Point semestriel des acteurs de l'emploi

Nouvellement élu en charge du développement économique au sein de la nouvelle intercommunalité Bugey Sud, Dimitri Lahuerta a souhaité organiser un « *point emploi semestriel* » afin d'analyser et mieux intégrer la situation chiffrée des demandeurs d'emploi, des offres d'emploi à pourvoir mais également des difficultés rencontrées sur le terrain par ces différents acteurs de l'emploi. Il s'agit d'identifier aussi les axes de progrès ou les plans d'actions à mettre en œuvre et ainsi avoir une meilleure lecture des réalités du bassin d'emploi.

L'objectif est de travailler sur des actions concrètes et impulser une vraie dynamique pour le suivi des dossiers avec les acteurs de l'emploi : le pôle emploi, les agences d'intérim, la mission locale jeune, le CTEF (contrat territorial Emploi Formation de la Plaine de l'Ain et Cotière) et les animateurs économiques du territoire. Parmi les axes forts à travailler : la formation et la promotion du territoire, ainsi que la mobilité.

Revitalisation des friches industrielles

Une veille, des rencontres d'investisseurs et de prospect ont été effectuées pour apporter des réponses et des solutions aux friches industrielles de la CIAT de Belley ZA de Coron, de l'ancien site Ugivis aux Écassaz ou encore les friches du site ex Réseau Pro.

Présentation des orientations stratégiques de développement économique le 10 décembre au Palais Épiscopal de Belley

130 entrepreneurs avait répondu présents le mercredi 10 décembre pour la conférence-débat sur les orientations stratégiques de développement économique.

M. René Vuillerod, Président, a réaffirmé le cap donné à la collectivité en mettant le développement économique au cœur de son action.

M. Dimitri Lahuerta, a décliné, avec des projets concrets, les grandes lignes des orientations stratégiques : créer les conditions favorables au développement d'activités créatrices d'innovations, d'emplois et de richesses, développer l'attractivité du territoire, connecter le territoire au monde et promouvoir le territoire et l'action de la CCBS en terme de marketing territorial.

Des thématiques fortes comme l'entrepreneuriat, le soutien à l'innovation, la politique emploi/formation seront les axes forts de demain. Dimitri Lahuerta souhaite « *donner les clés du territoire aux acteurs et aux nouveaux entrants pour se développer, innover et vivre sur le bassin* ». Il souligne

la nécessité d'une offre d'accueil adéquate (pépinière, réserve foncière, incubateur d'innovations...) et des partenariats à formaliser avec les réseaux extérieurs et les écoles, les centres de recherche et les laboratoires.

La parole a ensuite été donnée aux invités d'honneur, les Ambassadeurs économiques de l'Ain et le Président de l'association du club d'entreprises Bugey Développement.

Les invités d'honneur, François Perrier, Président du Directoire du groupe GPI et Président de l'IUMM de l'Ain et Francis Guaitoli, Directeur général du groupe CIAT et Président du MEDEF de l'Ain, ont parlé de l'actualité de leur entreprise (CIAT, GPI), leurs attentes par rapport aux élus locaux et les orientations de BUGEYSUD prioritaires. Jean-Pierre Falconnier, Président du groupe CIAT et Président d'honneur de Bugey Développement, Michel Pierrot, Directeur R&D monde du groupe CONDUCTIX – WAMPFLER groupe DELACHAUX ainsi que Didier Pidou, Président de SME et Président de l'association Bugey Développement ont également participé à ce débat.

Le montage de deux opérations d'immobilier d'entreprises

Dans le cadre de sa mission de service public de développement économique, la COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEYSUD constituée pour promouvoir le développement économique, industriel et commercial du bassin BUGEYSUD, a accepté d'apporter son concours à la réalisation d'une opération de construction de deux ateliers de production sur des terrains lui appartenant dans une zone d'activités, et ce à l'effet de permettre à des entreprises de rester sur son territoire, d'intégrer une zone de développement, de bénéficier d'équipements neufs en remplacement d'équipements obsolètes, de maintenir l'emploi et de pérenniser leur activité.

La société COLORPLAST ainsi que SABLA PEINTURE, par l'intermédiaire de leurs gérants, ont participé au choix du terrain et des constructions à édifier. Deux bâtiments industriels, respectivement de 536 m² et 344m² et ont été réalisés par la collectivité au sein de la « ZA L'OUSSON NORD », avec l'engagement de location sous forme de bail commercial.

Les bâtiments ont été livrés l'été 2014.

Coût des bâtiments achevés le 20 mai en 2014

objet	Liste des entreprises	bâtiment 1	bâtiment 2	total ht
achat du terrain (3615 m ² à 9 euros)		16 339	16 440	32 679
Equipe de maîtrise d'œuvre :	MERMET Jacques / Cosinus/Genie Tech/ Bugey Concept / Keops	28 487	37 638	66 125
Contrôle technique	SOCOTEC	1 563	2 065	3 628
Coordination SPS	APAVE	948	1 252	2 200
LOT 1 - terrassement VRD Espaces verts	DUMAS TP - 01300 CHAZEY-BONS	90 924	136 385	227 309
LOT 2 - gros œuvre	NOMBRET ENTREPRISE - 01300 SAINT BENOIT	96 191	122 464	218 655
LOT 3 - charpente métallique	PERRAUD ET ASSOCIES -01640 ST JEAN LE VIEUX	22 820	28 970	51 790
LOT 4 - couverture - étanchéité - bardage	CHOB SARL - 69440 MORNANT	72 134	90 840	162 974
LOT 5 - portes sectionnelles	NOVOFERM France - 44270 MACHECOUL	5 456	4 978	10 434
LOT 6 - menuiseries extérieures aluminium - métallerie	JOUBE ESPACE VERANDA SARL - 38510 MORESTEL	21 637	26 460	48 097
LOT 7 - menuiseries intérieures	MCB MENUISERIE - 01300 CHAZEY-BONS	3 749	5 793	9 542
LOT 8 - plâtrerie - peinture - plafonds	GREGORY MARREL EURL - 01300 BELLEY	13 597	21 080	34 677
LOT 9 - carrelages - faïences	CARRELAGES BERRY SAS - 01380 ST ANDRE DE BAGE	4 147	5 590	9 737
LOT 10 - chauffage - ventilation - plomberie - sanitaires	SYSTHERM - 73100 GREY-SUR-AIX	36 025	50 514	86 539
LOT 11 - électricité - courants faibles - chauffage	GTE SAS - 01350 BEON	26 044	29 229	55 273
Frais divers : publications - études		4 409	4 326	8 735
Taxe d'aménagement et redevance d'archéologie		10 269	13 568	23 837
	total	454 739	597 592	1 052 231

Financements obtenus

Subvention aide à l'immobilier d'entreprises	Conseil Général de l'Ain	132 150	81 000	213 150
Subvention "dotation d'équipement des territoires ruraux"	Préfecture de l'Ain			350 000
Emprunts sur 15 ans à 2.74 %	Crédit Agricole	128 500	285 000	413 500
participation au projet de la collectivité	CCBS	-	-	63 000
	CCBS			12 581
	total			1 052 231

Une nouvelle offre d'implantation : la zone d'activités de la « Picardière » à Virignin à l'horizon 2017

La Communauté de communes BugeySud, au titre de sa compétence en matière de développement économique, a repris en maîtrise d'ouvrage, le projet d'immobilier d'entreprises (pépinière et hôtel d'entreprises) du parc d'activités « la Picardière » à Virignin, dénommé « l'Actipôle Rhône Bugey ».

Ce projet avait été pensé, dès 2013, en collaboration avec la collectivité (CC Belley Bas-Bugey à l'époque) et le groupe Ellipse – ICE (Immobilier Conseil Environnement), retenu suite à une procédure d'appel à manifestation d'intérêt.

À la suite de la fusion des intercommunalités et du nouveau contexte, la Communauté de communes Bugey Sud et l'opérateur privé ont convenu, dans le cadre d'un protocole transactionnel, de la reprise par la collectivité de l'intégralité de l'opération. Le groupe Ellipse - ICE a donc cédé à la Communauté de communes l'intégralité des droits résultant des permis de construire obtenus et de l'ensemble du projet architectural.

L'objectif de ce programme est de voir réaliser, sur le périmètre de la ZAC de la Picardière située à Virignin, un ensemble de services unique sur le territoire regroupant des locaux d'activités et des bureaux destinés à accueillir des entreprises sensibles au thème des éco-activités, du développement durable, de l'eau et de l'efficacité énergétique.

Ce projet immobilier, constitue la première réalisation sur le parc d'activités. Il s'agit de construire, sur une emprise de 1 hectare, deux bâtiments : un bâtiment de surfaces de production (IRIS), ainsi qu'un bâtiment tertiaire (ALISMA), composé de bureaux modulables où seront accueillis des entrepreneurs en hôtel d'entreprises et en pépinière, cette dernière constituant une offre adaptée aux besoins des toutes jeunes entreprises et aux entreprises en phase de démarrage.

Présentation du dossier « soutien à l'innovation - projets dormants »

Ce projet est issu des travaux réalisés par le Pays du Bugey dans le cadre de l'Institut de Management des Pratiques Locales (IMPL) en 2012, eux-mêmes s'intégrant dans l'élaboration de sa Charte de développement durable (validée par la région le 14/12/2012).

Il est précisé que la CCBS a présenté ses orientations stratégiques mi-novembre 2014 devant les élus des conseils municipaux et devant les entrepreneurs de BUGEYSUD le 10 décembre 2014, avec l'accent mis sur la création des conditions d'accueil de porteurs de projets innovants.

Le 18 décembre 2014, une réunion de travail avec Bugey Développement, l'animateur du Syndicat Mixte du Pays du Bugey et la CCI – espace innovation a été organisée pour élaborer les contours d'un partenariat. La CCBS se positionne en tant que maître d'ouvrage du dispositif de « soutien à l'innovation- projets dormants » et mandate la CCI de l'Ain comme maître d'oeuvre, compte tenu de sa bonne connaissance du tissu industriel. L'enjeu consiste à favoriser l'innovation, renforcer le partenariat école – entreprise – centre de recherche, améliorer la compétitivité des entreprises locales et conforter la base productive existante. Le concept, c'est l'accompagnement des TPE/PME sur la voie de l'innovation dans un partenariat impliquant des étudiants et des chercheurs (INSA, ECAM ...) pour aider les entreprises à développer un projet dormant/innovant.

Le lancement officiel se fera à la rentrée septembre 2015 avec présentation des premiers projets.

► Développement touristique & culturel

Orientation :

- augmenter les retombées économiques du tourisme,
- augmenter les dépenses touristiques afin de stimuler l'économie de proximité (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, prestataires d'activités...),
- développer les conditions favorables au développement d'activités et d'emplois,
- développer l'attractivité et la notoriété du territoire.

Missions :

- élaboration du schéma de développement touristique 2015-2020,
- aménager et entretenir les équipements et les sites existants,
- adapter, renforcer et enrichir l'offre : nouveaux équipements / offre de services complémentaires,
- promouvoir, commercialiser et animer le réseau des professionnels du tourisme en s'appuyant sur l'Office de tourisme,
- développer l'attractivité et la notoriété du territoire : politique de subvention, accompagnement / coordination d'événementiels, signalétique.

Réalisations 2014 :

L'année 2014 correspond à une année de mise en place :

- de l'intercommunalité et de la commission « *tourisme, culture, patrimoine* » et des groupes de travail : étude stratégique, activités de pleine nature et culture,
- de l'Office de tourisme.

2014 constitue aussi une année d'appropriation des équipements culturels et touristiques existants et émergents : la Maison du Marais de Lavours, le musée Escale Haut-Rhône et le port de Virignin. La commission et les groupes de travail se sont ainsi réunis 9 fois en 2014.

Office de tourisme Belley Bugey Sud Tourisme



BELLEY BUGEYSUD TOURISME

Belley Bugey Sud Tourisme est né le 12/03/2014 de la fusion des Offices de tourisme Belley Bas Bugey, Bugey Arène Furans et Culoz Grand Colombier Marais de Lavours.

Une année de mise en place où la gouvernance et l'organisation de l'Office de tourisme auront été modifiées à plusieurs reprises.

En 2014, la communauté de communes a versé à l'office de tourisme une subvention d'un montant total de 299 870 €.

Instauration de la taxe de séjour au 1^{er} avril 2014

La Communauté de communes Bugey Sud, par délibération en date du 13/02/2014, a instauré la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire communautaire, déjà en vigueur sur les Communautés de communes Belley Bas Bugey et Bugey Arène Furans.

Cette taxe est payée par toutes personnes hébergées à titre onéreux dans l'une des catégories d'hébergement suivantes :

- les hôtels de tourisme,
- les résidences de tourisme,
- les meublés de tourisme,
- les villages de vacances,
- les terrains de camping, de caravanning et d'hébergement de plein air, ainsi que toutes autres formes d'hébergements à titre onéreux...

Le montant de la taxe de séjour perçu en 2014 s'élève à 28 464 €.



Une fréquentation en hausse

Source : Compteur de Belley - Aintourisme

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, ont été enregistrés :

- ▶ 70 152 passages « aller » (Belley-Massignieu), dont 39 577 piétons et 30 575 vélos,
- ▶ 48 511 passages « retour » (Massignieu-Belley) dont 17 477 piétons et 31 034 vélos.

Le nombre de passage « vélo » est de nouveau en hausse (+30%) : 26 368 en 2012, 23 869 en 2013 et 30 575 en 2014.

Les actions de promotion, tant locales que régionales, portent leurs fruits.

En route vers une labellisation Eurovélo

Le Conseil Eurovélo du 26-06-2014 a émis un avis positif pour l'entrée de ViaRhôna en France-Route du Rhône en Suisse dans le réseau Eurovélo (EV 17), suite à la candidature portée et coordonnée par la Région Rhône-Alpes.

Dans ce cadre, la Communauté de communes, en tant que maître d'ouvrage, et son Office de tourisme s'impliquent dans les instances de coordination interrégionales : comité d'itinéraire, comités techniques « infrastructure », « services » et « promotion communication ».

Mise en place d'une passerelle sur le Rhône entre Virginin et La Balme

Les études de maîtrise d'œuvre et d'impact portées par le Conseil départemental de la Savoie sont en cours de réalisation.

L'entretien :

La Communauté de communes a confié, la surveillance et l'entretien de la véloroute ViaRhôna à une association de réinsertion professionnelle : Les Brigades Vertes - 01300 Belley.

En 2014, le coût supporté par la Communauté de communes a été de 13 541 €.

Travaux d'aménagement aux abords de ViaRhôna : construction de sanitaires sur l'aire d'accueil de la porte d'entrée de Groslée.

En 2007, lors de la réalisation de la véloroute, la Communauté de communes Terre d'Eaux a aménagé une aire d'accueil à Groslée par la création d'un parking paysagé et la construction d'un préau.

Puis, l'aménagement de réseaux d'assainissement collectif a permis à la CCTE d'envisager la construction de toilettes publiques sur le site. Une consultation a donc été lancée fin 2013 afin de réaliser ces travaux.

La commune de Groslée n'étant plus membre de la Communauté de communes Bugey Sud, une délibération de la commune, en date du 20 juin 2014 a confirmé le bien fondé du projet de création de sanitaires et a autorisé la CCBS à réaliser les travaux.

Les travaux ont été réalisés en 2014 pour un montant total de 49 998,94 € TTC, par les entreprises suivantes :

- ▶ lot n°1 terrassement – canalisation : entreprise RICHARD PEYSSON – 01300 Saint-Benoît – 11 400,96 € TTC,
- ▶ lot n°2 maçonnerie – gros œuvre SARL NOMBRET – 01300 Saint-Benoît – 16 706,27 € TTC,
- ▶ lot n°3 charpente bois, couverture et zinguerie : GMV Industrie – 38510 Vézeronce-Curtin – 8 117,04 € TTC,
- ▶ lot n°4 serrurerie : SARL OLIVIER FRÈRES – 01300 Saint-Benoît – 6 666,34 € TTC,
- ▶ lot n°5 plomberie – sanitaires : OLIVIER Jérôme – 01300 Saint-Benoît – 2 639,81 € TTC,
- ▶ lot n°6 plâtrerie, peinture et isolation : CLÉMENT DÉCOR – 38510 Passins – 2 571,22 € TTC,
- ▶ lot n°7 carrelage, faïences : POZZOBON Laurent -01300 Arbignieu – 1 897,31 € TTC.

Site portuaire de Virignin

Les travaux d'aménagement du port (pontons, catways, stationnement, réseaux et aire de camping car) ont été réceptionnés au cours de l'année 2014.

Les marchés de travaux ont été notifiés le 10 janvier 2014 aux entreprises suivantes :

- ▶ les lots n°1 - terrassement, réseaux hydrauliques, réseaux secs, voirie et surface et n°2 - espaces verts et mobilier ont été attribués au groupement FONTAINE TP (mandataire) / FAMY / MILLET Paysage Environnement / DUMAS TP, pour un montant de 1 080 000,00 € TTC (lot n°1) et de 202 767,96 € TTC (lot n°2),
- ▶ la société NOVA NAUTIC (PORALU) s'est vue attribuer le lot n°3 : équipements lacustres, pour un montant de 399 212,40 € TTC,
- ▶ le lot n°1 a été réceptionné en juillet 2014. S'agissant des deux autres lots, ils n'ont pas été réceptionnés en 2014, des prestations restant à réaliser, en attente de la construction de la capitainerie (plantations, mobilier...).

Prochaine étape : réalisation de la capitainerie et ouverture du port.

Base d'aviron

Inauguré le 1^{er} juin 2014, à l'occasion d'AviRhône et de ViaRhône en fête, cet équipement a été réalisé dans le cadre d'une collaboration fructueuse entre la Communauté de Communes et le club d'Aviron Bugey Haut-Rhône et grâce au soutien financier de partenaires institutionnels (État, Région Rhône-Alpes, Département de l'Ain, CNR).

La structure composée d'un garage à bateaux couvert et fermé, d'un lieu de vie adapté avec sanitaires, vestiaires, salle de préparation physique, salle de réunion et bureaux, permet d'accueillir jusqu'à plus de 50 personnes simultanément : licenciés habituels en phase d'entraînement, mais aussi scolaires et groupes sociaux dans des créneaux horaires adaptés.

Syndicat du Haut-Rhône

En 2014, la communauté de communes a versé au Syndicat du Haut-Rhône, dans le cadre du Schéma de développement du haut-Rhône une cotisation d'un montant de 7 988,77 €.

Musée Escale Haut-Rhône

La fréquentation a été en hausse en 2014 puisque ce sont plus de 3700 visiteurs qui ont été accueillis, soit plus de 20 % par rapport à 2013.

Offre à destination du jeune public :

- ▶ Une très bonne saison scolaire : plus de 70 % de hausse :
 - renfort du partenariat « *sorties environnement* » avec le SMPB et le SHR,
 - révision des tarifs (réduction du coût de l'animation),
 - mise en place du catalogue des sorties scolaires,
 - développement de l'activité hors les murs avec les temps d'activités périscolaires (écoles de Brégnier-Cordon et de Saint-Benoît) : création de deux thématiques de douze séances : « *Ébullition des sens* » pour les 4-8 ans, et « *L'eau dans tous ses états* » pour les 8-12 ans.
- ▶ Une confirmation des Ateliers Amusée-Vous (229 participants).



La programmation culturelle :

- ▶ 2^e année de l'exposition pêche,
- ▶ exposition temporaire Cap sur le Rhône : du Léman à la Mer, du 2 juillet au 28 septembre 2014,
- ▶ des rendez-vous forts : Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine en partenariat avec La Fédération Départementale de pêche de l'Ain...,
- ▶ les conférences :
 - « *préhistoire et histoire de le pêche par Jean-Pierre Blazin le 7 juin 2014,*
 - *conférence dégustation « la gastronomie autour du poisson » avec le chef Alain Perillat-Mercerot et Jean-Pierre Blazin. Samedi 18 octobre 2014,*
 - *conférence – Rencontre avec le photographe plongeur Rémi Masson « l'eau douce des Alpes » le 22 novembre 2014.*
- ▶ journées au bord de l'eau avec Espace Eaux Vives les dimanches 20 juillet et 24 août 2014,
- ▶ balade contée aux lampions le samedi 6 décembre 2014 par le Musée Escale Haut-Rhône et la conteuse Sandrine STABLO.

Collections :

- ▶ Des problèmes de conservation des collections soulevés : collection Lamartine, bac à traïlle.

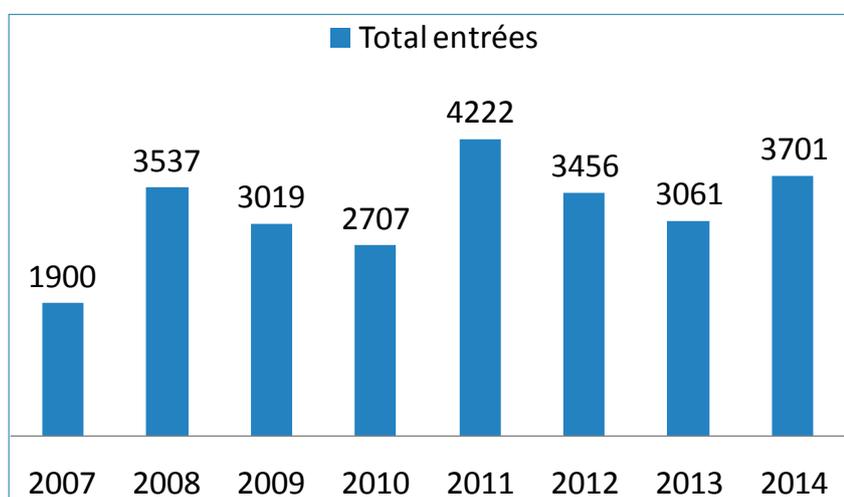
Communication :

- ▶ un relais presse trop faible,
- ▶ un site internet à repenser, et une présence sur les réseaux sociaux à repenser en lien avec l'Office de tourisme.

Budget :

- ▶ une augmentation des recettes (+ 8 000 €) et une stabilisation du budget de fonctionnement : 125 811 € en 2014.

Évolution de la fréquentation



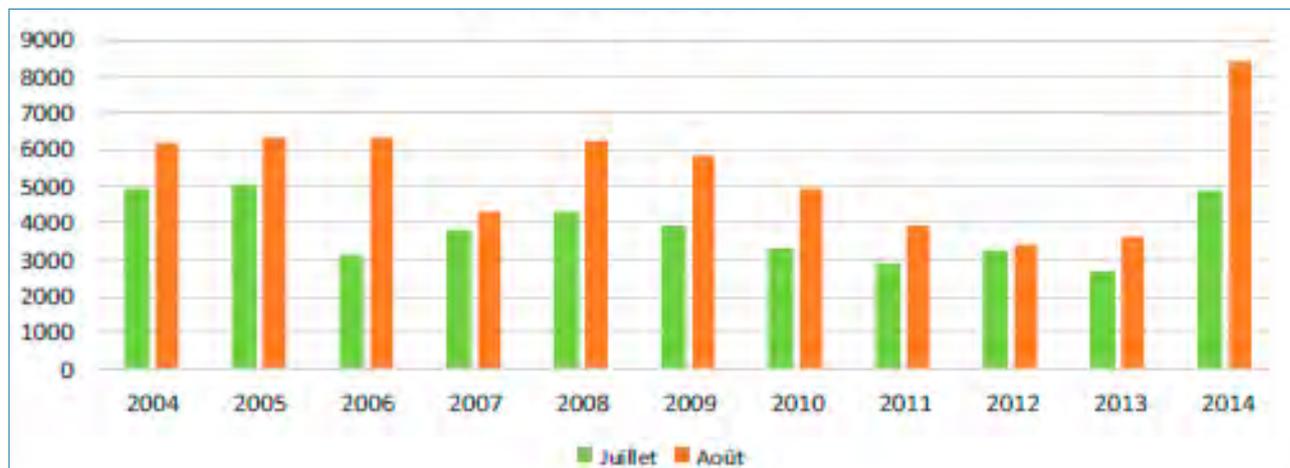
	2011	2012	2013	2014
Entrées individuelles	1410	837	662	584
Groupes adultes	570	299	246	177
Scolaires	1376	1348	1112	1943
Evènements	866	972	1041	907
Total fréquentation	4222	3456	3061	3701

Maison du Marais

En 2014, la communauté de communes a versé à l'Entente Interdépartementale de Démoustication, gestionnaire de la Réserve Naturelle et de la Maison du Marais une subvention d'un montant total de 17 000 €.

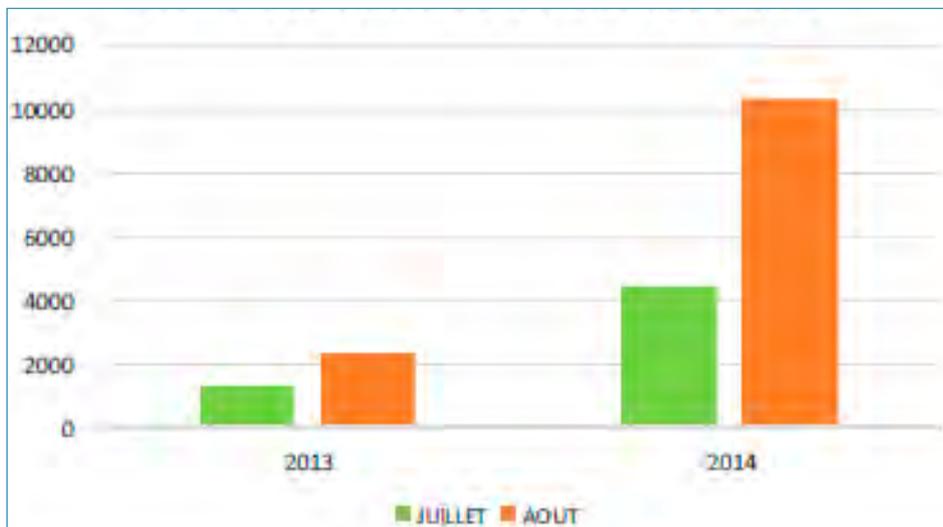
Fréquentation du sentier sur pilotis dans la réserve naturelle

Nombre de visiteurs sur la sentier sur pilotis en juillet et août



Fréquentation de la Maison du marais

Nombre de visiteurs à la Maison du marais



Site du lac de Virieu-le-Grand

Des travaux de mise aux normes du camping (bornes électriques...) ont été réalisés pour un montant de 5 696 €.

La Communauté de communes assure la surveillance de la baignade et recrute ainsi deux BNSSA sur les mois de juillet et août.

Sentiers pédestres

Entretien :

La Communauté de communes BugeySud assure l'entretien des sentiers pédestres. Ont été entretenus en 2014 : le sentier de l'Eau, le circuit du lac de Virieu-le-Grand, et le circuit de la cascade de Clairefontaine.

Réalisation d'une étude pour la mise en place d'un schéma de randonnée à l'échelle de BugeySud :

L'étude confiée au Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Ain a pour objet de mettre à niveau le réseau de sentiers pédestres communautaires. Elle propose la réhabilitation de 25 circuits et la création de 8 nouveaux itinéraires de petite randonnée.

Élaboration d'une stratégie d'accueil et de développement touristique

Dans un contexte de recomposition territoriale et de réorganisation, la Communauté de communes Bugey Sud a souhaité se doter d'une stratégie de développement touristique, en articulation avec les partenaires, afin de générer et d'augmenter les retombées économiques sur le territoire et de développer son attractivité.

L'étude a été confiée fin 2014 au cabinet TRACES TPi pour un montant de 28 845 € HT.

Signature d'une convention avec les Vélos Rails du Bugey

La Communauté de communes Bugey Sud est co-signataire d'une convention avec les Vélos rails du Bugey et Réseau Ferré de France pour la mise à disposition d'une section de ligne du réseau ferré national en vue d'une circulation touristique.

Organisation des 9^e Classes du goût

Dans le cadre de la **semaine nationale du goût**, la Communauté de communes BugeySud et la ville de Belley, en partenariat avec l'Éducation Nationale, ont proposé à de jeunes enfants de bénéficier, à l'école, d'une action de sensibilisation et d'éveil au GOÛT (les « *classes du Goût* »).

Ce sont ainsi quatre classes primaires des communes de Belley et de Culoz (École Jean Ferrat, Louis Chambard et Culoz Milvendre) qui ont été concernées par ce dispositif de formation de sept séances animées par ACTALIA Sensoriel (nouvelle dénomination des Maisons du Goût).

Au programme : des volets théoriques mais aussi pratiques à travers des expérimentations (tests, dégustations, expériences) effectuées par les enfants sur les sens, le goût et les saveurs, les odeurs et les arômes, la vue, le toucher, la dégustation.

À la fin du cycle d'ateliers, un bon d'achat de 50 € pour les livres a été remis à chaque classe afin de prolonger le travail.

Le coût total de cette opération pour 2014 est de 8 501,60 €, dont 5 696 € pris en charge par la Ville de Belley et 2 805,53 € par la Communauté de communes.

Soutien aux événements touristiques, culturels et sportifs ayant un intérêt majeur pour le développement de l'économie touristique locale et la notoriété du territoire. (cf page 24).

Montant total : 35 950 €.

Projets à venir

ViaRhôna et ses boucles secondaires :

- ▶ mise en place des relais information service et de la signalétique Eurovélo,
- ▶ mise en place de boucles de découverte,
- ▶ expérimentation de location de vélos à assistance électrique,
- ▶ participation au comité d'itinéraire et aux comités techniques ViaRhôna,
- ▶ travaux de reprise de la piste cyclable.

Musée Escale Haut-Rhône :

- ▶ exposition Sapiens et Compagnie,
- ▶ programmation culturelle diversifiée : conférences, événements nationaux (Nuit des Musées, Journées de l'Archéologie, Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Science...),
- ▶ programmation estivale dans et hors les murs,
- ▶ développement de l'offre à destination du jeune public : TAP, ateliers pendant les vacances scolaires, animations adaptées aux différents cycles,
- ▶ réagencement de l'accueil et aménagement d'un espace boutique.

Maison du Marais :

- ▶ poursuite du soutien de la Communauté de communes.

Site du lac de Virieu le Grand :

- ▶ maintien du site aux normes et travaux d'entretien courant.

Réseau de sentiers pédestres :

- ▶ conventionnement avec les clubs pour l'entretien du réseau,
- ▶ plan signalétique.

Port de Virignin :

- ▶ définition des tarifs, règlement intérieur et commercialisation des anneaux,
- ▶ construction de la capitainerie.

Signalétique touristique :

- ▶ études préalables en partenariat avec le Pays du Bugey.

Mise en place d'un dispositif de soutien à l'hébergement.

Rendu de la stratégie d'accueil et de développement touristique.

Mise en place d'un SIG tourisme.

Mise en place d'un observatoire du tourisme en partenariat avec Belley BugeySud Tourisme.

Coordination d'AviRhône.

Structuration du pôle développement regroupant les services économie et tourisme :

- ▶ site internet « *Entreprendre en BugeySud* », mise en place d'une cellule accueil en partenariat avec Belley BugeySud Tourisme.

CADRE DE VIE

► Voirie d'intérêt communautaire

L'investissement en 2014

Sont pris en compte en investissement :

- les études de maîtrise d'œuvre,
- la création de voies nouvelles desservant les aménagements et les équipements d'intérêt communautaire,
- l'extension de voies communales et de voies desservant les aménagements et les équipements d'intérêt communautaire,
- les travaux de renforcement notamment les revêtements en enrobé,
- les réseaux d'eaux pluviales des chaussées,
- les places de stationnement attenantes à la voie,
- les aires de stationnement des aménagements et équipements d'intérêt (ou de compétence) communautaire,
- les glissières de sécurité,
- les murs de soutènement,
- les aménagements de sécurité sur voies communales en agglomération : plateaux, dos d'âne, coussins, chicanes, trottoirs,
- la réparation des ponts.

Les travaux d'investissement 2014 :

Une enveloppe de solidarité d'un montant de 166 056.07 € HT a été prélevée en 2014.

Elle est destinée à aider les communes pour le financement de travaux sur la voirie communale classée, dans le cas d'évènements non prévisibles, exceptionnels et non liés à un défaut d'entretien.

Il faut souligner qu'aucun sinistre de ce type n'a été constaté sur la voirie d'intérêt communautaire en 2014.

Montant du budget investissement alloué : 1 538 682.65 € HT,

Montant des travaux réalisés : 819 803.81 € HT.

28 communes ont réalisés des travaux d'investissement. **Cette situation est probablement due aux élections de Mars 2014, qui ont conduit à un fort renouvellement des équipes municipales.**



Le fonctionnement en 2014

Sont pris en compte en fonctionnement :

- les revêtements en enduit,
- le point à temps,
- les travaux des chaussées et de leurs dépendances (élagage, fauchage, curage des fossés et des réseaux d'eaux pluviales),
- les travaux de petit entretien des chaussées : bouchage des nids de poules, petits travaux de fixations, scellements...

- ▶ la signalisation (verticale, horizontale, directionnelle, de police) hors celle pris en compte dans les travaux d'investissement,
- ▶ le petit entretien et le nettoyage des ponts, y compris les visites périodiques.

Les travaux de fonctionnement 2014 :

- ▶ montant du budget fonctionnement : 408 929.17 € HT.
- 23 communes ont réalisés des travaux d'investissement.



▶ Environnement

La Communauté de communes agit en faveur de la sensibilisation et de la protection de l'environnement.

Missions

Mettre en place des actions concrètes en faveur de la protection de l'environnement sur le territoire communautaire.

Réfléchir à la prise en compte du développement durable de manière transversale et l'intégrer dans l'ensemble des actions conduites par la Communauté de communes.

Réalisations 2014

Gestion des déchets

La gestion des déchets est assurée en régie directe pour Brégnier-Cordon, Colomieu, Izieu, Saint-Benoît, Saint-Bois représentant une population totale d'environ 2 044 habitants. Deux agents travaillent à temps partiel pour la gestion de la collecte et du traitement des déchets et pour l'entretien et la propreté des Points d'Apport Volontaire présents sur ce territoire.

(Cf : en annexe les rapports 2014 SIVOM & service OM CCBS)

Gestion des milieux aquatiques

La Communauté de communes exerce la compétence « *Élaboration et coordination des contrats et gestion concertée des rivières et mise en œuvre des actions afférentes* » pour les cours d'eau Arène, Furans, Gland et leurs affluents depuis le 1^{er} avril 2014.

Ces trois cours d'eau font l'objet depuis quelques années d'une réflexion pour la mise en place d'une gestion concertée sur ces trois bassins versants. A la prise de cette compétence en 2014, la Communauté de communes Bugey Sud a donc réuni l'ensemble des partenaires techniques et financiers afin d'établir un plan d'actions prioritaires nécessaires à la mise en place de cette gestion concertée des rivières sur le territoire de la Communauté. Le plan d'actions ainsi élaboré intègre à la fois les objectifs de la Directive Cadre Européenne et de la Loi sur l'eau d'atteindre, en 2015, le bon état ou le bon potentiel des cours d'eau, et les programmes de mesures définis dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée Corse (SDAGE RMC) 2010/2015 et le projet de SDAGE 2016/2021.

Ce plan d'actions constitue une base de travail partagée avec les partenaires techniques et financiers pour mettre en place une gestion concertée sur les rivières Arène, Furans et Gland.

L'objectif de cette gestion est de restaurer les cours d'eau du territoire, de préserver les milieux aquatiques, de faire cohabiter les différents usages de l'eau et de sensibiliser les usagers et habitants à la préservation de ces milieux fragiles.

Un agent travaille à temps partiel pour la mise en place et l'animation de cette gestion concertée.

Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Depuis la prise de compétence le service d'assainissement non collectif exerce le contrôle technique des systèmes d'assainissement autonomes. Il assure les contrôles de diagnostic et de bon fonctionnement des installations existantes, les contrôles dans le cadre de vente, ainsi que les contrôles de conception et d'exécution lors d'une demande d'urbanisme ou de remise en conformité.

L'objectif étant de donner à l'usager une meilleure assurance sur le bon fonctionnement actuel et ultérieur de son système d'assainissement.

En juillet 2014, des réunions d'information ont été proposées à destination des Maires, des adjoints et des secrétaires de mairie afin de leur présenter le service, les bases de l'assainissement non collectif et les différentes attentes du service pour un bon fonctionnement.

Le service d'assainissement non collectif BugeySud a recensé environ 1900 installations. Pour l'année 2014, afin de remédier à l'absence d'agent en début et fin d'année, une partie des contrôles ont été réalisés par l'entreprise SOGEDO. Environ 60 contrôles ont été réalisés sur le territoire, seules les demandes ponctuelles telles que les demandes de contrôle dans le cadre de vente, les contrôles de conception et d'exécution ont été réalisés.

Les projets à venir sont la mise en place d'un nouveau règlement de service ainsi qu'une nouvelle tarification. Il s'agira également de réaliser les derniers contrôles de diagnostic des installations existantes sur l'ensemble du territoire soit environ 260 contrôles.

Assainissement collectif

De janvier à mars 2014, la Communauté de communes BugeySud a assuré le suivi et le financement des travaux de pose du réseau d'assainissement collectif et de création de la station d'épuration des hameaux de Villeneuve, Cabuisat et Le Mollard sur la commune de Saint-Benoît. Le montant des dépenses est ventilé comme suit :

- ▶ 9 824,66 € pour la maîtrise d'œuvre assurée par le bureau d'études SAFEGE,
- ▶ 165 608,55 € pour l'entreprise de travaux BRUNO BORDEL TP.

Au 1^{er} avril 2014, la compétence Assainissement collectif a été rendue aux communes de Brégnier-Cordon, Colomieu, Izieu, Saint-Benoît et Saint-Bois.

Deux agents travaillaient pour l'entretien et la gestion des réseaux et des stations d'épuration.

Ces deux agents continuent à travailler à temps partiel pour ces cinq communes pour l'entretien des installations et en soutien technique.

SERVICE À LA POPULATION ET AUX COMMUNES

► Aide à la gestion communale

Assistance technique et administrative aux communes membres de la communauté de communes BugéySud

Les services de BUGEYSUD accompagnent les communes dans leurs projets respectifs, soit en tant que maître d'œuvre, soit en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, à travers :

- une aide technique : aide à la définition du besoin, études d'intention (plans, estimations), réalisation des pièces techniques des marchés, vérification et analyse des offres, suivi et coordination des travaux...
- une aide administrative : conseil quant au choix du mode de passation d'un marché public, de la publicité à retenir, rédaction du dossier de consultation des entreprises, accompagnement au niveau de l'analyse des offres (rédaction du rapport d'analyse) et suivi de l'exécution du marché jusqu'à sa réception (notification, ordre de service, avenant, certificat des paiements...), recherche et montage des dossiers de demande de subvention, rédaction de modèles de délibérations...

En 2014, les services de BUGEYSUD ont accompagné les communes pour la réalisation ou l'étude de 14 projets.

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage :

CONTREVOZ :

- construction d'un bâtiment commercial, création d'une boulangerie / épicerie,
- construction d'une école primaire.

FLAXIEU :

- construction d'une station d'épuration, réseaux EU et renforcement AEP.

SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES :

- construction d'une école.

VONGNES :

- construction d'une station d'épuration + réseaux.

Études de maîtrise d'œuvre :

(sans suite immédiate)

FLAXIEU :

- rénovation de l'ancienne mairie (salle de réunion, isolation et accessibilité).

SAINT-BOIS :

- rénovation d'une salle et fermeture du préau à la mairie (isolation et accessibilité).

SAINT-CHAMP-CHATONOD :

- renforcement d'adduction d'eau potable dans la traversée de Chatonod (1 000 ml).

SAINT-MARTIN-DE-BAVEL :

- sécurité et accessibilité de locaux liés à l'école.

Maîtrise d'œuvre :

Travaux terminés :

MASSIGNIEU-DE-RIVES :

- aménagement d'une salle à l'école, destinée aux temps périscolaires.



PREMEYZEL :

- renforcement du réseau d'adduction en eau potable (AEP).

Travaux à venir :

ARBIGNIEU :

- rénovation de la salle des fêtes, remplacement de la couverture, isolation, sécurité et mise en accessibilité.

CHAZEY-BONS :

- mise en conformité de l'accessibilité de la salle des fêtes et travaux d'isolation thermique.

COLOMIEU :

- rénovation de la mairie, isolation thermique et mise aux normes de l'accessibilité.



► Urbanisme

Les missions :

le Service Urbanisme est composé de trois personnes (2,5 ETP), il a pour mission principale l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes au service, à savoir 8 communes sur les 41 que compte BugeySud. Plusieurs intervenants peuvent être associés à l'instruction de ces demandes (Architecte des Bâtiments de France, ERDF...).

Une fois ce travail de concertation terminé, une proposition de décision est envoyée aux Maires qui restent au final seuls décisionnaires.

Liste des communes adhérentes au 31 décembre 2014 :

Communes	Code INSEE	Communes	Code INSEE
ANDERT-CONDON	009	IZIEU	193
ANGLEFORT	010	MAGNIEU	227
ARBIGNIEU	015	MASSIGNIEU DE RIVES	239
ARTEMARE	022	MURS-GELIGNIEUX	268
BEON	039	NATTAGES	271
BRENS	061	PARVES	286
CEYZERIEU	073	PEYRIEU	294
CHANAY	082	POLLIEU	302
CHAZEY-BONS	098	SAINTE GERMAIN LES PAROISSES	358
CONTREVOZ	116	SEYSSEL	407
CORBONOD	118	VIRIEU LE GRAND	452
CRESSIN ROCHEFORT	133	VIRIGNIN	454
CULOZ	138	VONGNES	456
CUZIEU	141		
FLAXIEU	162		

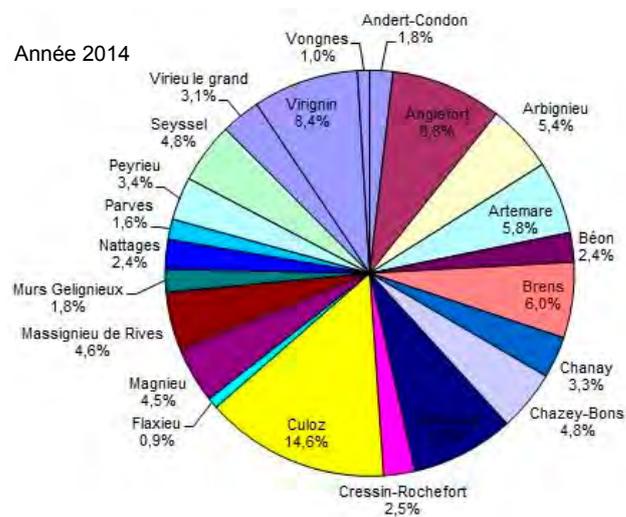
Statistiques pour l'année 2014 :

Communes	ANNEE 2014					TOTAL 2014
	CU	DP	PA	PC	PD	
Andert-Condon	9	3	0	5	0	17
Anglefort	42	24	0	16	0	82
Arbignieu	24	20	0	6	0	50
Artemare	21	26	0	7	0	54
Béon	8	11	0	3	0	22
Brens	22	21	0	13	0	56
Chanay	14	7	0	10	0	31
Chazey-Bons	21	12	0	12	0	45
Corbonod	31	34	0	10	1	76
Cressin-Rochefort	11	10	0	2	0	23
Culoz	72	51	0	12	1	136
Flaxieu	5	2	0	1	0	8
Magnieu	13	19	1	9	0	42
Massignieu de Rives	13	14	1	14	1	43
Murs et Gélignieux	5	8	0	4	0	17
Nattages	6	9	0	7	0	22
Parves	2	10	0	3	0	15
Peyrieu	14	11	0	7	0	32
Seyssel	22	16	0	7	0	45
Virieu le Grand	12	12	0	5	0	29
Virignin	31	19	2	26	0	78
Vongnes	3	4	0	2	0	9
TOTAL	401	343	4	181	3	932

Répartition des actes par communes :

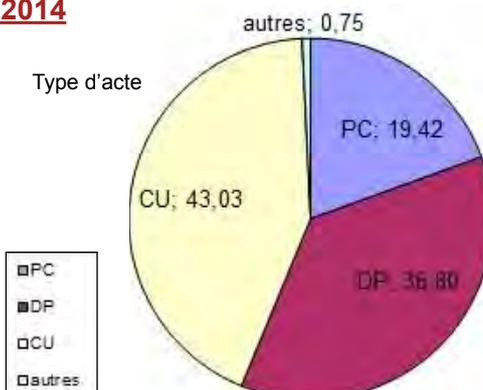
Communes	2014	Communes	2014
Andert-Condon	17	Flaxieu	8
Anglefort	82	Magnieu	42
Arbignieu	50	Massignieu de Rives	43
Artemare	54	Murs Gélignieux	17
Béon	22	Nattages	22
Brens	56	Parves	15
Chanay	31	Peyrieu	32
Chazey-Bons	45	Seyssel	45
Corbonod	76	Virieu le grand	29
Cressin-Rochefort	23	Virignin	78
Culoz	136	Vongnes	9

■ Andert-Condon	■ Anglefort	□ Arbignieu	□ Artemare	■ Béon
■ Brens	■ Chanay	□ Chazey-Bons	■ Corbonod	■ Cressin-Rochefort
■ Culoz	■ Flaxieu	■ Magnieu	■ Massignieu de Rives	■ Murs Gélignieux
■ Nattages	■ Parves	□ Peyrieu	□ Seyssel	□ Virieu le grand
■ Virignin	■ Vongnes			



Répartition des dossiers A.D.S. année 2014 (au 31 décembre) :

Type d'acte	Nb	%
PC	181	19,42
DP	343	36,80
CU	401	43,03
autres	7	0,75
Total	932	



► Transport à la demande

En 2014, le service de Transport à la demande a été étendu aux communes de Béon, Culoz et Lavours (les communes de Brégnier-Cordon, Colomieu, Izieu, Saint-Benoit et Saint-Bois quant à elles ont continué à bénéficier du service de transport mis en place antérieurement par la Communauté de communes Terre d'Eaux).

En 2014, 6 256 courses ont été enregistrées (521 courses par mois en moyenne) soit une augmentation de 23% par rapport à 2013.

Parmi les différents types d'usagers, les personnes de plus de 60 ans sont celles qui ont le plus utilisé le TAD avec les personnes à mobilité réduite dont le nombre est en légère augmentation en 2014.

Cette année, les personnes en recherche d'emploi ou en insertion n'ont pas fait appel au service tandis que le nombre de personnes bénéficiant d'un certificat médical a baissé de 7%.

D'une manière générale, les déplacements s'effectuent en direction de la ville-centre de la Communauté de communes.

Les objectifs des déplacements restent globalement les mêmes : courses en centre-ville de Belley ou vers les grandes surfaces situées en périphérie, services à la personne, rendez-vous médicaux.

Le coût net du service du TAD pour la collectivité s'est élevé à 128 451,76 € (145 648,76 € de dépenses TTC et 17 197 € de recettes TTC).

L'année 2014 a également été consacrée à l'étude relative à la mise en place d'un nouveau service de Transport à la demande sur l'ensemble du périmètre de BugeySud à partir du 1^{er} janvier 2015.

Les conclusions de cette étude confiée au cabinet MTI Conseil ont été rendues en mars 2014. Elles ont été suivies du lancement d'une consultation permettant de choisir un prestataire chargé d'exploiter le service à compter du 1^{er} janvier 2015. Au terme de la procédure, l'entreprise retenue est la société Bustours domiciliée à Chazey-Bons.

Rappels :

Qu'est ce que le TAD ?

Il s'agit d'un service de transport à la demande « *en porte à porte* »

- l'usager est pris à son domicile,
- il est accompagné au lieu de destination indiqué lors de la réservation,
- il est reconduit à son domicile.

Il est possible également de ne faire qu'un aller simple.

À qui s'adresse le TAD ?

Aux personnes domiciliées sur le territoire de la Communauté de communes BugeySud, sous réserve qu'elles soient dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- personnes âgées de 60 et plus, pour tous leurs déplacements, quel que soit le motif,
- personnes à mobilité réduite, pour tous leurs déplacements, quel que soit le motif,
- bénéficiaires des minimas sociaux et demandeurs d'emplois pour les démarches relatives à leur situation (entretien d'embauche, convocation à Pôle Emploi, formation de courte durée...).

Les jours et heures de fonctionnement du service :

Du lundi au samedi, sauf jours fériés,

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
- le samedi de 8h30 à 12h00 uniquement vers le centre de Belley.

Comment accéder au service ?

Sur réservation 48h minimum avant la course demandée en appelant le 0 800 800 904 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h à 18h, le samedi de 8h à 12h.

Tarification unique :

- 1,50 € le trajet,
- 3,00 € l'aller retour.

Cf : le rapport d'activité 2014 du TAD en annexe.

► Démographie médicale

Au cours de l'année 2014, la Communauté de communes Bugey Sud, avec le concours du cabinet DIOTIMA, a poursuivi un travail important avec les professionnels de santé du secteur de Belley afin de mettre en place un projet de santé sur le territoire.

Ce travail a consisté à :

- mobiliser le plus de professionnels de santé possible (environ 36 + 8 structures dont le centre hospitalier de Belley) qui se sont réunis 3 fois (26 août, 7 octobre, 4 novembre 2014),
- évaluer et apporter un appui au démarrage du projet d'organisation des soins du secteur à savoir :
 - un projet de santé territorial avec un axe fort de coopération avec le centre hospitalier regroupant potentiellement l'ensemble des libéraux du secteur,
 - un regroupement immobilier permettant d'accueillir de jeunes médecins attirés par la dynamique locale, et en lien étroit avec l'ensemble des autres professionnels de santé du secteur (ce travail a également eu lieu avec la Mairie de Belley et le bailleur social chargé de la construction du bâtiment – la SEMCODA),
- utiliser un outil de communication informatisé (module de coopération interprofessionnel) commun à l'ensemble des membres de la communauté des soignants,
- étudier la mise en place une équipe projet composée fin 2014 de 27 professionnels de santé (8 médecins, 10 infirmiers, 2 pharmaciens, 1 orthoptiste, 2 ostéopathes, 1 podologue, 2 psychologues, 1 diététicien).

À la fin de l'année, l'équipe projet a demandé à la Communauté de communes de bien vouloir poursuivre son accompagnement avec le cabinet DIOTIMA pour qu'en 2015, l'organisation des soins de premiers recours soit labellisée par l'Agence Régionale de Santé et réellement effective sur le territoire.

À noter que la Communauté de communes a également participé à la même étude (avec le même cabinet conseil) sur le secteur de Brégnyer-Cordon / Lhuis / Serrières-de-Briord puisque les communes de Brégnyer-Cordon, Izieu et Saint-Benoît font partie du territoire communautaire.

► Accueil des gens du voyage

Depuis le 1^{er} avril 2014, la Communauté de communes est compétente en matière d'accueil des gens du voyage notamment en ce qui concerne les grands passages.

Une réunion a eu lieu en Sous-préfecture de Belley le 27 mai 2014 avec l'ensemble des parties concernées : Sous-préfecture, Direction départementale de la cohésion sociale, Gendarmerie nationale et la Mairie de Belley.

Il a été convenu que la Communauté de communes entame des recherches pour identifier un terrain susceptible de convenir en lien avec des représentants des gens du voyage et le médiateur qui les accompagne.

Dans l'attente, la mairie de Belley a accepté que le terrain utilisé habituellement le soit à nouveau en 2014.

Par ailleurs, la Communauté de communes gère en régie directe l'aire d'accueil des gens du voyage de Brégnyer-Cordon. L'aire comporte deux emplacements de passage et quatre emplacements sédentaires. Deux agents travaillent à temps partiel pour la gestion administrative, technique et l'entretien de l'aire.



La communauté de communes BUGEYSUD gère jusqu'à fin 2015 quatre écoles qui accueillent 527 enfants. Cette compétence est issue de la fusion du 01/01/2014.

- ▶ école Primaire à Culoz :226 élèves,
- ▶ école maternelle à Culoz :120 élèves,
- ▶ groupe scolaire (maternelle et primaire) à Ceyzerieu :141 élèves,
- ▶ groupe scolaire (maternelle et primaire) à Béon :40 élèves.

Personnel associé à cette compétence :

- ▶ primaire Culoz : 2 agents d'entretienETP* 1,
- ▶ maternelle de Culoz : 5 ATSEMETP* 4.2,
- ▶ groupe scolaire de Ceyzerieu : 2 ATSEM + 2 agents d'entretienETP* 1.9,
- ▶ groupe scolaire de Béon : 1 ATSEMETP* 0.6.

*ETP : équivalent temps plein

Engagement financier :

- ▶ budget annuel fonctionnement 2014 :512 000 €,
- ▶ budget investissement 2014 :1 256 000 €.

La communauté de communes finance les charges de fonctionnement (dotations scolaires, activités pédagogiques, salaires, énergies, sorties scolaires,...) et d'investissement (mobilier, informatique, travaux...).

Réalisations 2014 :

- (Après la réhabilitation des écoles)
- ▶ maternelle de Ceyzerieu en 2003/2004,
- ▶ primaire de Culoz en 2005 /2006,
- ▶ maternelle de Culoz en 2007/2008,
- ▶ groupe scolaire de de Béon 2010/2011.

Poursuite de la réhabilitation engagée par la communauté de Communes du Colombier en 2013 de l'école primaire de Ceyzerieu en partenariat avec les communes de Vongnes, Flaxieu, Polliou, Marignieu, Ceyzerieu. Coût de l'opération 1 900 000 €.



Coût de la réhabilitation : 1 931 000 €

Plan de financement :

Conseil général	150 000 €
DETR (État).....	187 900 €
Commune de Ceyzérieu.....	150 000 €
Commune de Vongnes.....	23 650 €
Commune de Flaxieu	20 060 €
Commune de Polliou	53 290 €
Commune de Marignieu	52 990 €
FC TVA	282 800 €
Emprunt autofinancement	1 010 310 €
TOTAL	1 931 000 €

- ▶ Informatisation des 4 écoles : montant engagé 62 000 €. Réalisé (2014) 13 700 €.
- ▶ Mise aux normes du local stockage fuel de l'école primaire de Culoz pour un montant de 18 300 €.